

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION  
-----  
PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 **AFRIQUE CONSEIL**

# MONOGRAPHIE COMMUNALE DE BOPA

*Consultant*

**DJENONTIN Ignace**

*Sous la supervision de **M. Emmanuel GUIDIBI**, Directeur  
Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Mars 2006*

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| Sigles et abréviations .....                               | 4         |
| Remerciements .....  | 8         |
| Introduction.....  | 9         |
| Carte de localisation de Bopa en République du Bénin ..... | 10        |
| <b>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF .....</b>  | <b>11</b> |
| 1.1 Cadre physique .....                                   | 11        |
| 1.2 Cadre administratif .....                              | 13        |
| <b>CHAPITRE II POPULATION .....</b>                        | <b>15</b> |
| 2.1 Etat de la population.....                             | 15        |
| 2.2 Mouvements de la population .....                      | 17        |
| 2.3 Ménages .....  | 18        |
| 2.4 Ethnies .....  | 21        |
| 2.5 Religions .....  | 21        |
| 2.6 Habitat.....   | 22        |
| <b>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE .....</b>           | <b>23</b> |
| 3.1 Pouvoir politique traditionnel .....                   | 23        |
| 3.2 Pouvoir politique moderne.....                         | 24        |
| 3.3 Les différentes formes de mariage .....                | 25        |
| 3.4 Place de la femme dans la société .....                | 25        |
| <b>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES .....</b>            | <b>25</b> |
| 4.1 Agriculture et foresterie.....                         | 26        |
| 4.2 Elevage .....  | 29        |
| 4.3 Les unités économiques .....                           | 29        |
| 4.4 Emploi.....  | 30        |
| 4.5 Energie et Eau.....                                    | 30        |
| 4.6 Transport et communications.....                       | 32        |
| 4.7 Commerce .....   | 35        |
| 4.8 Tourisme et hôtellerie.....                            | 36        |
| 4.9 Pêche .....  | 36        |
| <b>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX.....</b>                  | <b>37</b> |
| 5.1 Santé .....  | 37        |
| 5.2 Action sociale .....                                   | 41        |
| 5.3 Education.....   | 42        |
| 5.4 Arts, culture, sports et loisirs .....                 | 49        |
| <b>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES .....</b>          | <b>51</b> |
| 6.1 Evolution du budget communal.....                      | 51        |
| 6.2 Equilibre financier .....                              | 53        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE.....</b> | <b>54</b> |
| <b>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES.....</b>     | <b>57</b> |
| <b>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....</b>      | <b>58</b> |
| <b>CONCLUSIONS GENERALES .....</b>                             | <b>60</b> |

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>ABE</b>        | : Agence Béninoise pour l'Environnement   |
| <b>ABPF</b>       | : Association Béninoise pour la Promotion de la Famille                           |
| <b>ACEF</b>       | : Action Communautaire pour l'Education des Filles                                |
| <b>ADERA</b>      | : Association pour le Développement Rural et l'Artisanat                          |
| <b>ADJS</b>       | : Association de Défense de la Jeunesse et la Solidarité                          |
| <b>AEV</b>        | : Adduction d'Eau Villageoise   |
| <b>AIJPD</b>      | : Association Internationale des Jeunes pour le Progrès et le Développement       |
| <b>APAP</b>       | : Association Internationale pour la Promotion Agro-Pastorale                     |
| <b>APE</b>        | : Association des Parents d'Elèves  |
| <b>APRETECTRA</b> | : Association des Personnes Rénovatrices des Techniques Traditionnelles Agricoles |
| <b>AVPN</b>       | : Association Vive le Paysan Nouveau  |
| <b>BADI</b>       | : Bureau des Archives de la Documentation et de l'Information                     |
| <b>BAE</b>        | : Bureau des Affaires Economiques   |
| <b>BAF</b>        | : Bureau des Affaires Financières   |
| <b>BAGD</b>       | : Bureau des Affaires Générales et Domaniales                                     |
| <b>BASC</b>       | : Bureau des Affaires Sociales et Culturelles                                     |
| <b>BP</b>         | : Bureau Population   |
| <b>BUPDOS</b>     | : Bureau des Projets de Développement des Œuvres Sociales                         |
| <b>BTP</b>        | : Bâtiment et Travaux Public  |
| <b>CA</b>         | : Chef d'Arrondissement   |
| <b>CAEC</b>       | : Caisse Autonome d'Epargne et de Crédit  |
| <b>CAFASEB</b>    | : Centre d'Appui Financier aux Activités Sociaux Economiques à la Base            |
| <b>CAPE</b>       | : Coordination de l'Association des Parents d'Elèves                              |
| <b>CARDER</b>     | : Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural                           |
| <b>CeCPA</b>      | : Centre Communal pour la Promotion Agricole                                      |
| <b>CEG</b>        | : Collège d'Enseignement Général  |

- CEP** : Certificat d'Etudes Primaires
- CERIDAA** : Centre d'Etudes et de Recherches des Initiatives pour le Développement Agricole et Artisanal
- CeRPA** : Centre Régional pour la Promotion Agricole
- CIM-BENIN** : Cimenterie du Bénin
- CIM-TOGO** : Cimenterie de Togo
- CJL** : Centre des Jeunes et des Loisirs
- CLCAM** : Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuelle
- CLR** : Comité Local Représentatif
- CLOSE** : Comité de Liaison des Organisations Sociales de défense des droits de l'Enfant
- COGEA** : Comité de Gestion de Centre de Santé d'Arrondissement
- COGEC** : Comité de Gestion de Centre de Santé de Commune
- CP** : Comité de Pilotage
- CPS** : Centre de Promotion Sociale
- CREP** : Caisse Rurale d'Epargne et de Prêts
- CSA** : Centre de Santé d'Arrondissement
- CS** : Circonscription Scolaire
- CT** : Cellule Technique
- CV** : Chef Village
- DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- DRTP** : Direction Régionale des Travaux Publics
- ESAM** : Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde
- FASN** : Fonds d'Appui à la Solidarité Nationale
- FENAB** : Fédération Nationale des Artisans du Bénin
- FPM** : Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
- FSAS** : Fonds de Soutien à l'Action Sociale
- GRADES** : Groupe de Réflexion et d'Action pour le Développement Economique et Social

**GROPERE** : Groupement pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources de l'Environnement

**HEPS** : Education Sanitaire en milieu Scolaire

**IDE Pêche** : Institut de Développement de la Pêche

**IFESH** : Fondation Internationale pour l'Education et l'Auto Assistance

**INSAE** : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

**MECDN** : Ministère d'Etat Chargé de la Défense Nationale

**MFPSS** : Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité

**MJCD** : Mutuelle de Jeunes Chrétiens pour le Développement

**MTPT** : Ministère des Travaux Publics et des Transports

**OCPSP** : Oblate Catéchiste Petites Servantes des Pauvres

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OPT** : Office des Postes et Télécommunications

**PADEAR** : Programme d'Assistance au Développement du Secteur de l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement en milieu Rural

**PADME** : Association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro Entreprises<sup>9</sup>

**PADMOC** : Projet d'Appui au Développement Rural de Mono Couffo

**PADPPA** : Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale

**PAG II** : 2 e Programme d'Action du Gouvernement

**PAGER** : Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus

**PAMR** : Programme d'Appui au Monde Rural

**PAPME** : Agence Pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises

**PAV1** : Projet Avicultures Villageoises **1**

**PAV2** : Projet Avicultures Villageoises **2**

**PAV3** : Projet Avicultures Villageoises **3**

**PAZS** : Programme d'Appui aux Zones Sanitaires

**PDC** : Plan de Développement Communal

**PDFM** : Projet de Développement de la Filière Manioc

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>PDRT</b>     | : Projet de Développement des Racines et Tubercules              |
| <b>PIP</b>      | : Programme d'Investissements Publics                            |
| <b>PISEA</b>    | : Programme d'Insertion des Sans Emploi dans l'Agriculture       |
| <b>PM</b>       | : Puits Modernes   |
| <b>PNLP</b>     | : Programme National de Lutte Contre le Paludisme                |
| <b>PNLS</b>     | : Programme National de Lutte Contre le Sida                     |
| <b>PPA</b>      | : Projet pour la Promotion Artisanale                            |
| <b>PPLS</b>     | : Projet Plurisectoriel de Lutte contre le Sida                  |
| <b>PrAMIF</b>   | : Projet d'Appui aux Initiatives des Femmes dans le Mono         |
| <b>PRODECOM</b> | : Projet d'Appui au Démarrage des Communes                       |
| <b>PROTOS</b>   | : Agence pour la Coopération Technique Intégrée                  |
| <b>RAI</b>      | : Recette Auxiliaire des Impôts                                  |
| <b>SBEE</b>     | : Société Béninoise d'Energie Electrique <sup>10</sup>           |
| <b>SDH</b>      | : Service Départemental de l'Hydraulique                         |
| <b>SEH</b>      | : Secours Humanitaire  |
| <b>SNV</b>      | : Organisation Néerlandaise de Développement                     |
| <b>SOBEBRA</b>  | : Société Béninoise de Brasserie                                 |
| <b>SONACOP</b>  | : Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers |
| <b>SONEB</b>    | : Société Nationale des Eaux du Bénin                            |
| <b>SVPT</b>     | : Santé et Vie Pour Tous   |
| <b>TVA</b>      | : Taxe sur la Valeur Ajoutée                                     |
| <b>UCTIB</b>    | : Union des Conducteurs et Transporteurs Inter Urbains du Bénin  |
| <b>UNACOB</b>   | : Union Nationale des Conducteurs du Bénin                       |
| <b>VVV</b>      | : Vaccinateurs Villageois de Volailles                           |

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Bopa.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.



## INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

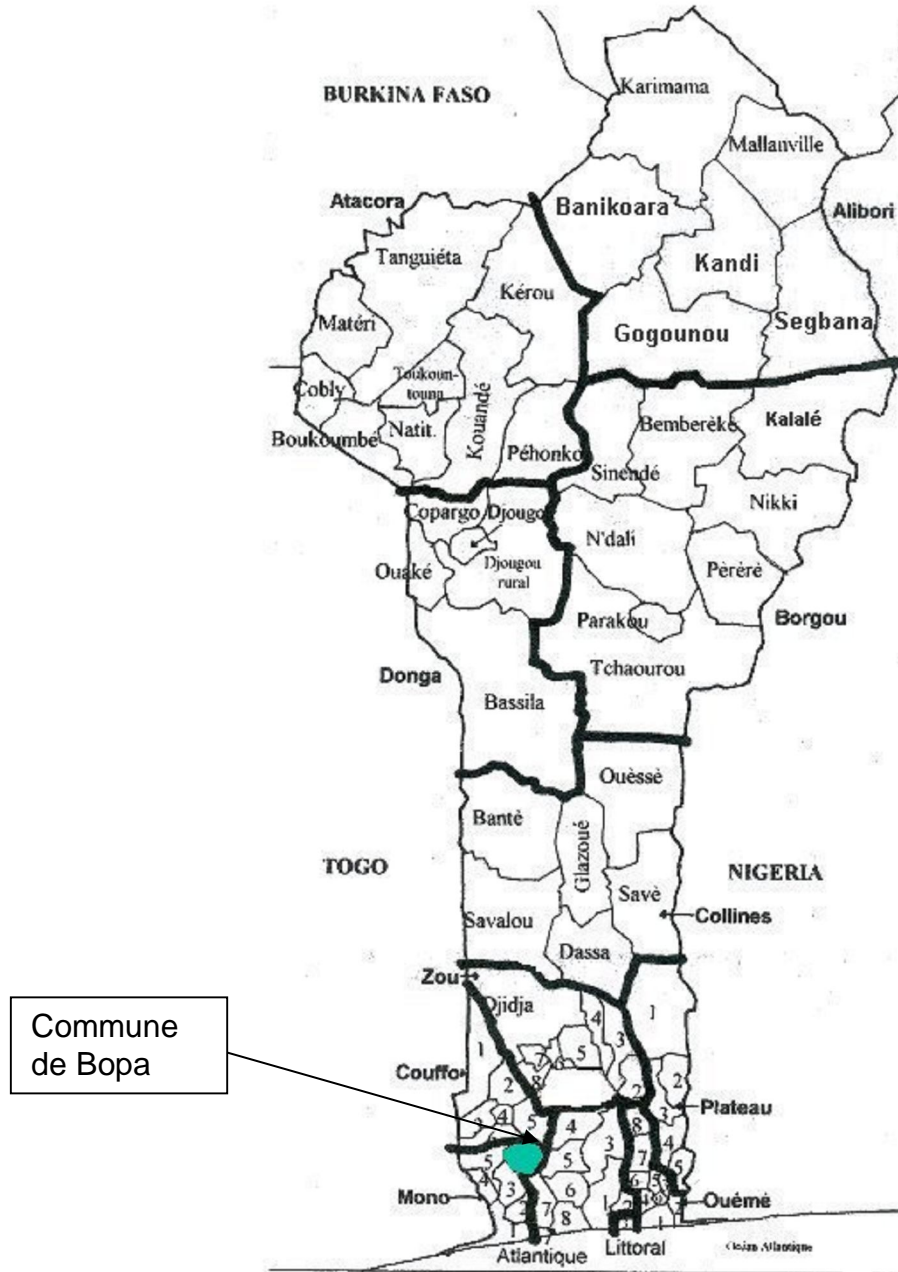
Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version susceptible d'être améliorée.

## Localisation de la commune de Bopa



## CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

### 1.1 CADRE PHYSIQUE

#### 1.1.1 *Situation géographique*

La Commune de BOPA est située au sud-Est du Département du MONO . Elle est limitée au Nord par les Communes de Dogbo et de Lalo, au Sud par les Communes de Comè et de Houéyogbé, à l'Est par le fleuve Couffo et le lac Ahémé qu'elle partage avec les Communes d'Allada et de Kpomassè et à l'Ouest par les Communes de Lokossa et de Houéyogbé.

La Commune de BOPA se présente comme un quadrilatère allongé vers le Sud et couvre une superficie de 365 Km<sup>2</sup> soit 22,74% de la superficie du MONO. Elle compte sept (7) arrondissements avec soixante (60) localités à savoir : Agbodji (7 villages) – Badazouin (9 villages) – Bopa (13 quartiers de villes) – Gbakpodji (6 villages) – Lobogo (11 villages) – Possotomè (7 villages) et Yègodoé (7 villages). Le chef- lieu de la Commune est BOPA.

#### 1.1.2 *Relief et Climat*

La Commune de BOPA est érigée sur un ensemble d'ondulations tectoniques constituées de lateaux, de dépressions et de bassins versants. Il est caractérisé par un climat subéquatorial de type béninien à quatre saisons :

- une grande saison sèche (de novembre à mars),
- une grande saison pluvieuse (de mars à juillet),
- une petite saison sèche (de juillet à août),
- une petite saison pluvieuse (août à novembre).

Le cumul pluviométrique annuel moyen se situe généralement entre 800 mm et 1000 mm. Ce climat est favorable à la polyculture.

#### 1.1.3 *Sols, Végétation et faune*

##### **\* Sols**

La Commune de BOPA est constituée d'une diversité de sols qu'on regroupe en trois (3) ensembles :

- les vertisols hydromorphes ou terres noires encore appelés « KODJI » sont des sols très riches. Elles présentent une mauvaise structure physique,

représentent les 3/5 de la superficie totale de la commune. Ils couvrent les arrondissements de Badazouin, de Yégodoé, de Gbakpodji, de Agbodji et une partie de Lobogo. Ce sont des sols à texture argilo-limoneuse propice à la culture de la tomate, du riz et du soja.

- les sols ferrallitiques ou terres de barre sur sédiment meuble caractérisent les arrondissements de Possotomè, Bopa et la zone sud de Lobogo.
- les sols hydromorphes constitués d'un ensemble de bas-fonds (vallées et bassins) couvrent une partie des arrondissements Bopa et Agbodji . Ce sont des terres à texture sablo-argileuse.

### **\*Végétation**

La végétation est caractérisée par des essences forestières comme l'*Adansonia digitata* (baobab), le *Ceiba pentadra* (fromager), le kapokier, l'*Antiaris*, l'*Azadirachta indica* (neems) et autres périmètres reboisés constitués essentiellement de *Tecktona grandis* (teck), d'*Acacia* sp, de *Terminalia* sp, de *Kaya senegalensis* (caïlcédrats), de *Chlorophora excelsa* (iroko), de *Triphachyton seleraxyla* (samba), d'*Elaeisis* sp. et de fruitiers.

La basse végétation est constituée de graminées, de prairies marécageuses et d'un peuplement de palétuviers le long du lac Ahémé. La diversité de cette végétation explique le développement d'une population variée de sa faune.

### **\* Faune**

La Commune de BOPA regorge de quelques espèces animales notamment l'hippopotame, la biche, le buffle, le lièvre, le francolin, l'aulacode (agouti), le canard sauvage, le singe, l'écureuil, le rat, le varan, le serpent etc....

#### *1.1.4 Hydrographie*

Les plans d'eau de la Commune de BOPA sont caractérisés par un complexe fluvio-lacustre dominé par le lac Ahémé de par son étendue. Il reçoit les eaux du fleuve Couffo dans la partie nord de la Commune. Il existe d'autres cours d'eau d'une importance non négligeable qui drainent les espaces culturels. Ce sont entre autres :

- le "hasso" à Tanvè dans Lobogo.
- le kpatòè à Mèdétogbo dans Agbodji.

Il existe aussi de nombreux plans d'eaux saisonniers (sodou, houantoè, etc...). Par ailleurs, on y trouve les bas-fonds humides ou collecteurs naturels d'eau de Sèhougbato, de Houègbo, de Hassonou, de Agbo, de Agbodji, de Bolimey, de Kpindji (Bopa) et de Tohonou. L'existence des cours d'eau offre de grandes richesses halieutiques et des possibilités d'aménagement pour des fins piscicoles et maraîchères.

## **1.2 CADRE ADMINISTRATIF**

### *1.2.1 Evolution et organisation administratives*

BOPA en tant qu'entité administrative est l'une des plus vieilles circonscriptions coloniales de notre pays. Avant la pénétration française, BOPA était un territoire relevant de l'autorité du roi d'Abomey qui assurait au chef de BOPA, formation et protection contre tout agresseur.

Dès la conquête française, BOPA fut érigé en 1905, en chef-lieu de poste administratif. Ce territoire fut transformé en chef-lieu de subdivision en 1915. Ce titre lui fut supprimé en 1934 puis restitué en 1935. Il devient chef-lieu de Sous-Préfecture après l'indépendance en 1960. A la suite d'une nouvelle organisation administrative adoptée par notre pays après la révolution d'octobre 1972, BOPA deviendra plus tard chef-lieu de District Rural. Avec le découpage administratif intervenu quelques années après, le District Rural de BOPA a été amputé d'une grande partie de son territoire qui est devenu District Rural de HOUEYOGBE. Le renouveau démocratique intervenu dans notre pays en Février 1990 a engendré la décentralisation administrative qui conduisit à un nouveau découpage territorial. Désormais BOPA est devenu une Commune avec ses limites administratives anciennes, et appartient toujours au Département du MONO.

La Commune de BOPA est subdivisée en sept (7) arrondissements : Agbodji, Badazouin, Bopa, Gbakpodji, Lobogo, Possotomè, Yègodoé, qui sont essentiellement ruraux. Toutefois certaines agglomérations sont à caractère urbain telle que : Gbédji, Tchanhoué dans Bopa ; Ouassa-Kpodji ; Ouassa Tokpa et Possotomè dans Possotomè puis Gbétocomè et Gbèdècomè dans Lobogo.

Il ressort de cette situation une occupation anarchique de l'espace.

### *1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement*

#### **\*Administration Communale**

L'administration générale de la commune est assurée par un secrétariat administratif et 3 services composés en divisions. On distingue :

- Le Service des Affaires Générales (SAG) où sont logées six (6) divisions : Population (DP), Etat civil (DEC), Secrétariat administratif (DSA), Ressources humaines (DRH), police administrative et de tutelle (DPAT) et Affaires sociales et culturelles (DASC)
- Le Service des Affaires Financières (SAF) où on retrouve les divisions de : Développement des ressources (DDR), Suivi des dépenses et du matériel (DSDM), Chiffres et transmission (DCT)
- Le Service du Développement et de la Planification (SDP) qui abrite six (6) divisions que sont : Promotion économique (DPE), Coopération (DC), Documentation (DD) , Information et communication (DIC), Etudes (DE) et Travaux techniques (DT).

La Mairie de BOPA traîne aujourd'hui une situation indicible d'insuffisance de personnels. Malgré la multiplicité des activités de certains bureaux, ceux-ci sont réduits à leur chef ; d'autres sont même jumelés. Des vingt deux (22) agents qui travaillent à la Mairie de Bopa, sept (07) seulement ont un statut clair. Les autres 40 évoluent dans une instabilité permanente car n'ayant aucun statut: ni permanent ni contractuel. Cette situation confuse à eux faite, influe sur le rendement. Le niveau de la plupart des agents qui travaillent à la Mairie est le CEPE, ce qui entraîne la lenteur quelque peu décevante au niveau du traitement de certains dossiers en l'absence des autorités communales.

**\*Les services déconcentrés de l'Etat intervenant dans la commune sont**

La Circonscription Scolaire (CS) ; Le Centre Communal de Santé (CCS) ; Le Centre de Promotion Sociale (CPS) ; La Recette Auxiliaire des Impôts (RAI) ; La Brigade Territoriale de Gendarmerie

La Recette – Perception ; L'Office des Postes et Télécommunications ; Le Central Téléphonique ; Le Centre Communal pour la Promotion Agricole ; Le Centre d'Alevinage de Tohonou ; La SBEE et la SONEB ; La Coordination de l'alphabétisation et Le Tribunal de conciliation

En dehors de ces services déconcentrés qui oeuvrent pour le développement de la commune, il y a d'autres structures qui interviennent.

**\*Autres structures intervenant dans la commune**

A BOPA, plusieurs ONG interviennent dans les domaines ci-après : l'intermédiation sociale ; la production ; la formation ; la micro-finance.

## ► Les ONG

Il s'agit de : *GRAPAD-ONG, BUPDOS, B ØRNE fonden, PROTOS, GROPERE, APRETECTRA, CARE INTERNATIONAL, APAP, CERIDAA, PERSPECTIVE 2020, SNV, UDAB, ADESCAP, ODIB.*

## ► Les Projets et Programmes

Les programmes et projets qui interviennent dans la Commune de BOPA sont : EQUIPE, PRODECOM, PADMOC, PADPPA, PPLS.

### *1.2.3 Coopération décentralisée*

L'Association Nationale des Communes du Bénin tout comme l'Association des Communes du Mono auxquelles adhère la commune de Bopa ne sont pas trop actives de façon concrète. L'Association de développement de Possotomè appuyée par la commune est en négociation avec la ville de Ballaruck-Les-Bains en France.

## **CHAPITRE II : POPULATION**

### **2.1 Etat de la population**

#### *2.1.1 Historique du peuplement*

Selon la version la plus répandue (celle du plus grand groupe socio- linguistique qu'est le AÏZO), BOPA serait fondé par un chasseur appelé AGUESSIYO encore appelé GBETO-AGUE (chasseur du bord des rives). Celui-ci a migré des environs d'Allada dénommés AZOHOUÉ – HOHO (ancien azohouè). Il serait parvenu sur la rive gauche du lac Ahémé, poursuivant des buffles ('AGBO' dans la langue locale). Il se serait confectionné son premier abri sous un rônier. Ce campement a engendré la fondation du village de AGONTISSA ou AGONSA (sous le rônier) devenu aujourd'hui l'un des quartiers de l'arrondissement de Bopa. L'un des descendants de GBETO – AGUE du nom de TOSSAVI AVODEKAN, aurait quitté quelques années plus tard son père pour entreprendre à quelques kilomètres d'Agonsa l'élevage des buffles. Pour abriter ses buffles il construisit un grand enclos (AGBOKPA) qui a fini par imprimer son nom à la région. Les AÏZO venaient à AGBOKPANOU « à côté de l'enclos des buffles » pour satisfaire certains besoins.

C'est ainsi que cet enclos de buffles AGBOKPA devenu GBOKPA, par abréviation, a été désarticulé pour devenir BOPA par mauvaise prononciation des Français. Cette version n'est pas acceptée par les groupes sociaux minoritaires notamment les « TCHANHOUÉ » qui, tout en reconnaissant la fondation de AGONSA par AGUESSIYO, estimant que c'est plutôt ATCHAN, femme de TOSSAVI

AVODEKAN qui s'est installée à l'enclos des buffles «AGBOKPANOU ». Elle aurait fondé « Tchanhoué » (chez ATCHAN) premier quartier de Bopa centre. Mais comme c'était une femme, l'on aurait attribué cette fondation à son mari « TOSSAVI AVODEKAN ».

BOPA en tant qu'entité administrative est l'une des plus vieilles circonscriptions coloniales de notre pays.

### 2.1.2 Evolution de la population

Tableau de l'évolution démographique de la population de BOPA (Recensement 1992 et 2002).

| ARRONDISSEMENT | MASCULIN     |              | FEMININ      |              | TOTAL        |              |
|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                | 1992         | 2002         | 1992         | 2002         | 1992         | 2002         |
| AGBODJI        | 3350         | 4039         | 3452         | 4337         | 6802         | 8376         |
| BADAZOUIN      | 5770         | 5972         | 5781         | 6390         | 11551        | 12362        |
| BOPA           | 4261         | 4455         | 4282         | 4751         | 8543         | 9206         |
| GBAKPODJI      | 2050         | 2682         | 2248         | 2827         | 4298         | 5509         |
| LOBOGO         | 7006         | 8551         | 7379         | 9071         | 14385        | 17622        |
| POSSOTOME      | 2985         | 3306         | 3182         | 3583         | 6167         | 6889         |
| YEGODOE        | 4589         | 5021         | 4977         | 5283         | 9566         | 10304        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>30011</b> | <b>34026</b> | <b>31301</b> | <b>36242</b> | <b>61312</b> | <b>70268</b> |

Source: RGPH 2, RGPH 3 INSAE et Atlas Monographique 2001.

### 2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

Selon le RGPH3 les 70.268 habitants de Bopa se répartissent dans les classes d'âge de la façon que voici :

- 50,5 % ont des âges compris entre 0 et 14 ans
- 41,1 % ont des âges compris entre 15 et 49 ans
- et 8,4 % ont des âges de plus de 60 ans.



### *2.1.4 Population active*

De façon générale et en moyenne dans le département, 99,5% de la population est active occupée en majorité dans le secteur informel avec un statut d'indépendant dans leurs activités respectives.

## **2.2 Mouvements de la population**

Le tableau démographique de la Commune de BOPA suivant les données du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) présente un effectif global de 70.268 habitants. La population féminine s'augmente d'année en année par rapport à celle masculine. Si en 1992, la gent féminine dépassait de 1290 celle masculine, ce dépassement a presque doublé en 2002 et a atteint un effectif de 2216. On en déduit donc un taux d'accroissement annuel du 3,65% du sexe féminin sur le sexe mâle.

Le taux d'accroissement annuel de la population de BOPA est de 1,37%. L'analyse de la pyramide des âges montre que la population est très jeune. Plus de sa moitié regroupe les jeunes de moins de 15 ans. Cet indicateur est un facteur de dynamisme mais aussi un problème majeur de développement de la commune, du fait des défis qu'il représente pour la scolarisation, l'accès au soin de santé et à l'emploi pour ne citer que ceux-là. Un autre élément caractéristique de la démographie est l'exode rural qui touche essentiellement la population active comprise entre 14 et 40 ans avec ses conséquences négatives sur l'économie locale.

### *2.2.1 Natalité*

Les éléments sur la natalité et la fécondité sont fournis par :

- ISF (enfants/femmes) = 5,28
- TBR (filles/femme) = 2,58
- TBN (enfants /1000hbttts) = 36,25
- TGFG (enfants/1000femmes) = 167,8

### *2.2.2 Mortalité et morbidité*

L'espérance de vie à la naissance des hommes comme pour les femmes est 52, 09 ans alors que sur 1000 enfants décédés 152 ne fêtent pas leur 5 ans. 700 femmes meurent pour cent mille naissances vivantes.

### *2.2.3 Migrations*

Les groupes majoritaires de la commune sont les Sahouè venus de Honhoué, de Dakpla et de Doutou dans des vagues migratoires du 18ème siècle pour s'installer dans la commune.

Les autres migration sont suivi :

- les Xwéla (ou Xwéda )sont venus de Guézin,
- les Aïzo sont venus d'Allada,
- les Kotafon venus d'Agonmè, les Adja ont convergé vers Bopa pour des activités commerciales,
- à ces groupes, il faut aussi ajouter les Yoruba, Ibo, Dendi, Guen, Goun, Watchi et Peulh.

## **2.3 Ménages**

### *2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage*

Des 13.939 ménages enregistrés au cours du RGPH3, 70% environ sont pauvres avec un indice de pauvreté humaine de l'ordre de 50 et 27,1 % sont dirigés par des femmes.

### *2.3.2 Taille des ménages*

La taille moyenne des ménages est de 5,04 personnes, donc légèrement au-dessus de la moyenne du département (4,71).

### *2.3.3 Revenus des ménages*

71,5 de la population est pauvre de même que 70% des ménages.

Le tableau suivant présente l'incidence de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage dans le département du Mono.

Tableau : Incidence de la pauvreté selon le sexe du CM dans le département du Mono (ECVR II, 4<sup>e</sup> passage 1999)

|                   | Catégorie selon le SPG |                 |             |                   | Total |
|-------------------|------------------------|-----------------|-------------|-------------------|-------|
|                   | Non pauvre (%)         | Vulnérables (%) | Pauvres (%) | Ultra-pauvres (%) |       |
| <b>Sexe du CM</b> |                        |                 |             |                   |       |
| <b>Homme</b>      |                        |                 |             |                   |       |
| N                 | 42                     | 34              | 16          | 14                | 106   |
| Lig %             | 39,6                   | 32,1            | 15,1        | 13,2              | 100,0 |
| Col %             | 71,2                   | 73,9            | 69,6        | 77,8              | 72,6  |
| <b>Femme</b>      |                        |                 |             |                   |       |
| N                 | 17                     | 12              | 7           | 4                 | 40    |
| Lig %             | 42,5                   | 30,0            | 17,5        | 10,0              | 100,0 |
| Col %             | 28,8                   | 26,1            | 30,4        | 22,2              | 27,4  |
| <b>Total</b>      |                        |                 |             |                   |       |
| N                 | 59                     | 46              | 23          | 18                | 146   |
| Lig %             | 40,4                   | 31,5            | 15,8        | 12,3              | 100,0 |
| Col %             | 100,0                  | 100,0           | 100,0       | 100,0             | 100,0 |

Légendes :

SPG= Seuil de pauvreté générale      CM= Chef ménage      N= Nombre

Lorsqu'on considère l'ensemble de la population rurale répartie selon les catégories non-pauvres, vulnérables, pauvres et ultra-pauvres, les hommes se retrouvent beaucoup plus dans la catégorie des non pauvres (39,6%) et des vulnérables (32,1%). Le pourcentage d'hommes pauvres et ultra-pauvres est relativement faible (15,1% et 13,2% respectivement). Au niveau des femmes par contre, 42,5% sont non pauvres, 30% sont vulnérables, 17,5% sont pauvres et 10% sont ultra-pauvres.

L'analyse en colonne montre cependant que lorsqu'on considère 100 personnes non pauvres, 71,2% sont des hommes et 28,8% sont des femmes. Lorsqu'on considère 100 personnes ultra-pauvres, 77,8% sont des hommes et 22,2% sont des femmes. Sur 100 personnes pauvres, 70% sont des hommes tandis que 30% sont des femmes. Ces statistiques qui sont relatives uniquement à l'incidence et pas à la profondeur de la pauvreté permettent de conclure que les hommes se retrouvent en forte proportion aux deux extrêmes c'est-à-dire qu'ils sont en pourcentage plus élevé au sein des non-pauvres comme des pauvres et des vulnérables. Toutes choses égales par ailleurs on pourra conclure que la pauvreté affecte les hommes mais aussi les femmes dans le département. Mais il y a plus d'hommes pauvres et ultra pauvres que de femmes.

Le tableau ci après présente le revenu net trimestriel par ménage et par équivalent - adulte

Tableau : Niveaux et sources du revenu net trimestriel (FCFA nominal) par ménage et par équivalent-adulte dans le département du Mono (toutes catégories confondues)

|   | Mars-Mai 99  |               | Juin-Août 99 |              | Sept-Nov 99  |              | Déc99-Fév 00 |              | Mars 99-Fév 00 |              |
|---|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|--------------|
|   | Revenu       | %             | Revenu       | %            | Revenu       | %            | Revenu       | %            | Revenu         | %            |
| Revenus agricoles                       | 14629        | 50.52         | 16786        | 41.60        | 14306        | 50.94        | 12797        | 41.65        | 58518          | 45.68        |
| Revenus activités non agricoles         | 13704        | 47.33         | 20500        | 50.81        | 11205        | 39.90        | 13809        | 44.95        | 59218          | 46.22        |
| Revenus de propriétés                   | 62           | .22           | 200          | .50          | 82           | .29          | 93           | .30          | 438            | .34          |
| Revenus salariaux                       |              |               | 1001         | 2.48         | 852          | 3.04         | 929          | 3.03         | 2783           | 2.17         |
| Transferts reçus en nature ou en argent | 562          | 1.94          | 1859         | 4.61         | 1636         | 5.83         | 3094         | 10.07        | 7151           | 5.58         |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>28958</b> | <b>100.00</b> | <b>40347</b> | <b>100.0</b> | <b>28082</b> | <b>100.0</b> | <b>30722</b> | <b>100.0</b> | <b>128108</b>  | <b>100.0</b> |

Pour l'ensemble du département, le revenu des ménages provient principalement d'une composante non -agricole (46,2%) et d'une composante agricoles (45,6%). Les revenus de propriétés, les revenus salariaux et les transferts sont négligeables dans la composition du revenu. Au cours des quatre passage, les revenus agricoles passent de 50,5% (mars – mai 1999) à 41,6% (juin – août 1999), puis à 50,9% (septembre – novembre 1999), enfin à 41,6% (décembre 1999 – février 2000). On ne note donc pas une variation très sensible de la composante agricole. Il en est de même de la composante non agricole qui varie de 47,3% (mars – mai 1999), à 50,81% (juin – août 1999), puis à 40% (septembre – novembre 99), enfin à 45% (décembre 1999 – février 2000).

## 2.4 Ethnies

La population de la Commune de BOPA se compose aujourd'hui d'un grand nombre de groupes sociolinguistiques découlant de la grande variété de son histoire. Les groupes ethniques majoritaires de la commune sont les Sahouè venus de Honhoué, de Dakpla et de Doutou dans des vagues migratoires du XVIII e siècle pour s'installer dans tous les arrondissements de la commune ; ensuite les Xwéla ou Xwéda venus de Guézin, les Aizo venus d'Allada, les Kotafon venus d'Agonmè, les Adja qui pour des activités commerciales s'installent de plus en plus dans la commune. A ces groupes, il faut aussi ajouter les Yoruba, Ibo, Dendi, Guen, Goun, Watchi et Peulh. Il est remarquable de constater que sur les lieux d'installation, chacun a perdu une partie de son originalité pour vivre en parfaite harmonie avec l'autre groupe linguistique.

## 2.5 Religions

On distingue deux sortes de religions, les religions traditionnelles et les religions étrangères.

- Les religions traditionnelles sont pratiquées par 54% de la population . Il s'agit de *hèviosso, ogou, toholou, sakpata, dan, djagli, azon, cocou* Leurs adeptes se recrutent parmi la population selon des motivations spécifiques. Ces adeptes séjournent d'un à cinq ans dans les couvents où ils restent au service des chefs féticheurs sauf pour *cocou, djagli* et *azon* qui pratiquent une initiation d'une à deux semaines. L'adepte reçoit certaines formations dans l'éducation (le respect de l'autorité, le respect du bien public, la discipline du groupe ...) ; dans l'artisanat (vannerie ; tresse de nattes, chapeaux, couffins ...). Par contre ce long séjour bloque parfois l'accès à l'instruction, la formation professionnelle et empêche la

participation active des adeptes à l'agriculture et autres activités économiques.

- Les religions étrangères regroupent *le christianisme*(30% en global) et *l'islam* (1,3%). Elles prônent l'amour du prochain et le rapport entre l'individu et l'Être suprême.

## **2.6 Habitat**

### *2.6.1 Type d'habitat et matériaux utilisés dans la construction*

Trois types d'habitat sont identifiés dans la commune. Il s'agit de :

- habitat traditionnel constitué essentiellement de cases en pisé, en torchis et en claies couvertes de chaume. Ce type d'habitat se retrouve en majorité sur les terres noires.
- habitat semi – moderne qui se démarque du premier type par sa forme géométrique et des matériaux locaux (terre de barre recouverte de ciment, des claies etc) avec une toiture en tôle. Ce type d'habitat se retrouve dans tous les arrondissements.
- habitat moderne construit en matériaux définitifs avec une toiture en tôle, en tuile ou en béton. Il se retrouve dans les arrondissements de Bopa, de Possotomè et de Lobogo. Dans les autres arrondissements, les bâtiments modernes rencontrés, relèvent en grande partie du domaine public.

Le principal mode d'habitat est l'habitat groupé rencontré dans les grandes agglomérations de Bopa, Lobogo et Possotomè. Il est complété par des hameaux dispersés dans les autres arrondissements.

### *2.6.2 Mode d'éclairage*

Seuls les arrondissements de Bopa, Lobogo et Possotomè ont le courant électrique dans leur ménages. Tout le reste s'alimente au pétrole pour la lumière et au gas -oil pour les moulins à maïs. Quelques personnes nanties utilisent des groupes électrogènes.

### *2.6.3 Mode d'approvisionnement en eau*

La SONEB a fait l'adduction d'eau dans Bopa, Lobogo et Possotomè. On retrouve un puit artésien à Agbodji alors l'AEV de Bakpodji n'est pas fonctionnel. Les villages de Badazouin et Gbakpodji vont s'approvisionner dans les marigots.

#### 2.6.4 Type d'aisance.

83,2% de la population va déféquer dans la nature. Des latrines existent et sont utilisées par 9% de la population et on remarque l'apparition de WC modernes avec chasse d'eau dans certains bâtiments (administratifs surtout) que emploient 1,2 des gens de Bopa .

Par exemple on dénombre le service d'hygiène et d'assainissement a réalisé ou conduit les actions suivantes:

- construction de 45 latrines VIP dans les écoles par PAZS-Mono
- construction de 112 latrines familiales par PAZS-Mono (pas adaptées aux sols non stables)

Par ailleurs le PIP a construit des latrines et caniveaux à Bopa.

En dehors des actions de l'Etat, certaines ONG se sont investies aussi dans le domaine notamment •BØRNE fonden : construction des latrines familiales et communautaires,

- APRETECTRA : construction des latrines VIP
- AIJPD : construction de quatre (4) latrines VIP dans quatre (4) écoles à travers le programme PADEAR – GTZ,
- BUPDOS : construction de sept (07) latrines VIP communautaires.

### CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

#### 3.1 Pouvoir politique traditionnel

BOPA fait partie des anciennes villes pré coloniales du Bénin. Malgré les différentes vagues migratoires et de peuplement, ce milieu humain paradoxalement n'est pas resté insensible à l'influence des chefferies Sahouè de Dakpla et de Doutou avec Holou SOVE. Ces chefferies ont été jadis renforcées par les responsables de cultes traditionnels et autres structures organisationnelles telles que les collectivités, les clans et l'autorité familiale.

A partir du discours programme du 30 Novembre 1974 dans lequel le régime révolutionnaire fit l'option du marxisme-léninisme, un coup d'arrêt fut donné au pouvoir traditionnel. La lutte contre la féodalité et l'obscurantisme a sonné définitivement le glas de la chefferie traditionnelle à Bopa. Cette situation a créé en son temps un grave préjudice à la société traditionnelle et il s'avère nécessaire aujourd'hui d'engager des actions pour revaloriser les us et coutumes de la commune.

Avec la décentralisation, les élus locaux collaborent très bien avec la chefferie traditionnelle surtout dans le domaine des actes de donation de parcelles pour utilité publique et pour des grandes décisions de la communauté.

Les autorités traditionnelles sont les chefs féticheurs, les tradi-praticiens, les chefs couvents et les notables. Elles sont chargées de sauvegarder nos coutumes et traditions. Elles connaissent mieux les malfaiteurs et maîtrisent bien les manifestations des forces occultes. A ce titre elles aident l'Administration à régler certains problèmes liés à nos traditions et coutumes. Elles consultent le fâ et font des cérémonies pour atténuer certaines calamités : la rareté des pluies ou leur arrivée tardive, les épidémies de varicelle, de rougeole etc. Elles luttent contre les grands malfaiteurs pour faire régner la paix et assurer la sécurité des biens et des personnes. En matière de sensibilisation, les autorités traditionnelles portent des aides non négligeables à l'Administration car elles sont respectées et bien écoutées par leurs adeptes et le reste de la population.

### **3.2 Pouvoir politique moderne**

Le pouvoir politique moderne se fonde sur les dispositions de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

Au niveau de la commune, il y a la mairie et ses services techniques ; le Chef d'arrondissement et son personnel se retrouvent au niveau des arrondissements et enfin à la base se trouve le chef de village qui est sans secrétariat.

#### **\* Relations entre autorités administratives et traditionnelles**

Les personnes chargées de la gestion de la commune constituent les autorités administratives.

Il y a le Maire et ses adjoints, des chefs d'arrondissements, et les chefs de villages ou quartiers de villes.

Les autorités traditionnelles sont les chefs féticheurs, les tradi-praticiens, les chefs couvents et les notables. Elles sont chargées de sauvegarder nos coutumes et traditions. Elles connaissent mieux les malfaiteurs et maîtrisent bien les manifestations des forces occultes. A ce titre elles aident l'Administration à régler certains problèmes liés à nos traditions et coutumes. Elles consultent le fâ et font des cérémonies pour atténuer certaines calamités : la rareté des pluies ou leur arrivée tardive, les épidémies de varicelle, de rougeole etc. Elles luttent contre les grands malfaiteurs pour faire régner la paix et assurer la sécurité des biens et des personnes. En matière de sensibilisation, les autorités traditionnelles portent des aides non négligeables à l'Administration car elles sont respectées et bien écoutées par leurs adeptes et le reste de la population.



Quant aux autorités administratives, elles aident les chefs traditionnels à sécuriser leurs cérémonies par la délivrance des autorisations et se mettre en règle vis à vis des textes en vigueur en la matière.

### **3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage)**

Le mariage coutumier et l'union libre sont plus fréquents et répandus. C'est quelques intellectuels qui font le mariage moderne (mariage civil) surtout pour des motivations administratives.

Les différentes cérémonies coutumières sont :

- les cérémonies de sortie d'enfant,
- les cérémonies de sortie de jumeaux,
- les cérémonies funèbres,
- la réincarnation ou le "Joto",
- le mariage.

Ces différentes cérémonies se pratiquent selon les moeurs et coutumes de chaque famille alors que le mariage peut être coutumier, civil et religieux.

### **3.4 Place de la femme dans la société**

Bien que acteur principal dans les activités économiques (sauf aller pêcher sur le lac) la femme de Bopa n'est pas encore aux premières loges dans la gestion des affaires publiques. Pourtant des femmes responsables de groupement ont fait preuve de leurs compétences à diriger des groupes humains.

## **CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES**

Les activités économiques dans la Commune de BOPA touchent à des degrés divers les trois (3) secteurs de l'économie qui se répartissent entre le formel et l'informel.

- Le formel regroupe les activités comme : les dépôts des produits SONACOP, les dépôts de ciment, l'unité d'embouteillage d'eau minérale, la scierie, la boulangerie, la chambre froide, les dépôts pharmaceutiques, l'hôtel village Ahémé et les auberges.
- Quant à l'informel qui touche la plus grande partie de la population, il embrasse la vente des produits manufacturés, de l'essence, des pièces de rechange pour moteur, la restauration et buvette , l'artisanat, le transport en taxis motos et autos, les moulins, les petites transformations et les petites

boutiques. Le mode informel possède plus d'acteurs que le mode formel, ce qui affecte le budget de la commune car les acteurs du mode informel ne payent pas les impôts et restent difficiles à contrôler.

Le mode formel vit une concurrence déloyale qui ne favorise pas sa rentabilité.

Très prépondérante dans l'éventail de la vie économique, la production de la population rurale est souvent en deçà des efforts fournis. Les moyens agricoles sont rudimentaires voire obsolètes. Leur inefficacité est aggravée d'année en année par des méthodes dépassées de production agricole. Néanmoins les produits agricoles, d'élevage, de pêche, d'exploitation du bois de chauffe, la fabrication du charbon de bois favorisent les activités de transformation et le rayonnement des marchés tels que ceux de Lobogo, de Gnidonou, de Ouassa-Kpodji et de Sèhomi. Ce dernier se singularise par la pratique du troc.

#### **4.1 Agriculture et Foresterie**

A l'étape actuelle, l'agriculture dans la Commune de BOPA est celle de subsistance. Les paysans utilisent les outils rudimentaires comme le coupe-coupe, la houe et la hache. Elle est caractérisée par un amenuisement poussé du personnel d'encadrement technique. La disponibilité en terres culturales subit chaque année les effets dévastateurs des incendies de brousse si bien qu'aucune technique améliorée de conservation de sol (la jachère, l'assolement etc..) ne s'y pratique.

##### *4.1.1 Productions*

L'ensemble des produits cultivés dans la commune sont : le maïs, le manioc, le piment, la canne à sucre, la banane, la tomate, les légumes, le niébé, les palmiers à huile naturels et sélectionnés. De nouvelles cultures telles que le riz, l'ananas ont fait leur apparition dans le système agricole. Ces produits font l'objet aussi bien de consommation locale que de transaction commerciale. Il est important de noter l'existence de nombreuses zones marécageuses et de puits artésiens dont regorge la commune (Arrondissements de Agbodji et de Bopa), favorables aux activités de maraîchage qui sont des sources de revenus substantiels pour les populations. Le tableau ci-après renseigne sur les résultats des cinq dernières campagnes agricoles.

**Tableau** : Evolution de la production agricole pour quelques cultures les 5 dernières années

| Cultures pratiquées | 1998-1999 |       |       | 1999-2000 |       |       | 2000-2001 |         |       | 2001-2002 |        |       | 2002-2003 |        |        |
|---------------------|-----------|-------|-------|-----------|-------|-------|-----------|---------|-------|-----------|--------|-------|-----------|--------|--------|
|                     | S         | R     | P     | S         | R     | P     | S         | R       | P     | S         | R      | P     | S         | R      | P      |
| Maïs local          | 4374      | 864   | 3779  | 4657      | 785   | 3656  | 4940      | 707,5   | 3495  | 5100      | 822,5  | 4195  | 3146      | 989    | 3111,8 |
| Maïs amélioré       | 169       | 1224  | 207   | 196       | 1000  | 196   | 224       | 867,5   | 194   | 218       | 1029   | 224   | 158       | 1379,7 | 218    |
| Niébé               | 221       | 459   | 101   | 479       | 521   | 249,5 | 617       | 431     | 266   | 659       | 462,5  | 305   | 612       | 627,6  | 584,1  |
| Manioc              | 1784      | 10986 | 19599 | 1097      | 20050 | 21995 | 1613      | 14000   | 22582 | 1654      | 12500  | 20675 | 1316      | 13382  | 17611  |
| Arachide            | 52        | 807   | 42    | 61        | 707   | 43    | 67        | 418     | 28    | 64        | 441,5  | 28    | 49        | 570,3  | 27,97  |
| Patate douce        | 22        | 4725  | 104   | 28        | 4487  | 126   | 34        | 4250    | 145   | 30        | 4500   | 135   | 24        | 5025   | 120,6  |
| Piment              | 56        | 510   | 29    | 67        | 485   | 32    | 78        | 460     | 36    | 67        | 473    | 32    | 48        | 520    | 25     |
| Gombo               | 39        | 3469  | 135   | 65        | 2860  | 186   | 91        | 2250    | 205   | 76        | 2661,5 | 202   | 63        | 3017   | 190    |
| Légumes feuilles    | 32        | 2801  | 90    | 44        | 2850  | 125   | 56        | 2088    | 117   | 54        | 2012   | 109   | 42        | 2215   | 93     |
| Canne à sucre       | 3         | 25000 | 75    | 32        | 26002 | 832   | 49        | 26633,5 | 1305  | 91        | 29092  | 2647  | 47        | 28425  | 1335   |
| Riz                 | 2         | 2456  | 5     | 2         | 2470  | 5     | 2         | 0       | 0     | 1         | 2525   | 3     | 5         | 2565   | 12,6   |
| Tomate              | 50        | 5447  | 172   | 80        | 5023  | 402   | 117       | 4600    | 538   | 117       | 5473   | 640   | 93        | 5600   | 520,7  |

**Source** : CARDER Bopa ; extrait du PDC

**Légendes** : S= Superficie en hectare R= Rendement en Kg/ha P= Production en tonnes

#### 4.1.2 Cultures de rentes et bilan céréalier

La variation de la production dépend des aléas climatiques (sécheresse et inondation) qui interviennent d'une année à une autre dans la Commune de BOPA. En dehors du maïs, les autres spéculations en superficie, sont plus cultivées sur les terres de barre, raison pour laquelle les inondations n'ont pas autant d'effets graves sur elles. Il faut citer entre autres, le piment, le niébé, l'arachide et la tomate. Le riz, n'a pas connu assez de variation du point de vue de la production parce qu'il est une culture hydrique. Les variations qu'a connues sa production sont liées à l'abandon de certains sites par les agriculteurs.

Quant au maïs cultivé aussi bien sur les terres noires que sur les terres de barre, il a connu respectivement les effets néfastes de l'inondation et de la sécheresse de 2001 et de 2003.

La période culturale de certaines spéculations comme le niébé, le piment et la tomate épargne celles-ci des aléas climatiques.

#### 4.1.3 Structures d'encadrement

Le manioc, culture en voie d'organisation qui bénéficie des appuis techniques et financiers du CARDER (actuel CeRPA) et de divers projets (Projets PDFM et PDRT), n'est pratiquée que sur les terres de barre car l'inondation des terres noires n'encourage pas ladite culture.

Donc outre le CeCPA (ex CARDER) les organisations paysannes de Bopa bénéficient encore de l'appui conseil des ONG et autres projets qui interviennent dans divers secteurs de la vie économique.

#### 4.1.4 Autres aspects de la question

Les différentes variations de production observées au niveau de cette culture, surtout en 2003 relèvent de la mauvaise organisation de la filière, qui a pour conséquence la baisse du prix de vente de ses dérivés, alors que le coût de productions connaît d'année en année une augmentation au profit de la main d'oeuvre.

La canne à sucre, culture de bas-fonds, n'est pratiquée sporadiquement que par quelques agriculteurs pour une satisfaction de la population locale.

#### 4.1.5 Foresterie

La recherche de bois de feu et de terres cultivables suite au besoin croissant de la population, constitue le facteur essentiel de la destruction de la flore sur l'ensemble de la Commune de BOPA. Elle a pour corollaire la rareté de la faune de nos jours. Pour pallier à ces problèmes, quelques plantations d'essences forestières sont de manière dispersée mises en place.

Les différentes espèces végétales qu'on y rencontre sont les *Acacia auriculiformis*, les *Tecktona grandis*, les *Terminalia sp*, les *Mangifera indica*, les *Eucalyptus*, les *Azadirachta indica*, les *Citrus sp*.

L'état actuel des lieux en matière de faune dans la commune montre encore l'existence des espèces comme l'aulacode, le lièvre, les reptiles, les singes noirs, les francolins, les biches, les écureuils et l'hippopotame du fleuve Couffo à Houègbo.

## **4.2 Elevage**

Dans la commune, l'élevage est basé sur les volailles, les petits ruminants (ovins et caprins), les porcins et les bovins. Par ailleurs, grâce à l'intervention des projets, des structures étatiques et des

ONG, la cuniculture et l'aulacodiculture connaissent une expansion non négligeable avec l'appui de BØRNE fonden et du PAGER à travers son ONG intermédiaire qui est APRETECTRA. De même, les autres domaines d'élevage précités sont soutenus par des structures ou projets tels que les projets avicultures villageoises 1,2,3 (PAV1 PAV2 PAV3), le projet promotion élevage de petits ruminants en milieu villageois (PRV1 et PRV2).

Il est important de signaler que les activités d'inspection, de vaccination et de traitement exercées par le personnel du CARDER actuel (CeRPA) et certaines ONG telles que GRAPAD – APRETECTRA sauvent plusieurs têtes de petits ruminants, de volailles et de bovins et permettent de détecter les maladies qui les affectent. Toutefois, l'insuffisance du personnel d'encadrement et l'inexistence de pharmacies vétérinaires freinent l'épanouissement du secteur.

## **4.3 Les unités économiques**

### *4.3.1 Petites Unités de transformation*

Dans la Commune de BOPA, les activités de transformations occupent une bonne place dans les activités génératrices de revenus. Elles sont pratiquées aussi bien par les femmes que par les hommes. Elle constituent des activités principales pour certains et secondaires pour d'autres. On peut citer comme activités de transformation :

- la transformation du manioc en gari, tapioca, beignet, biscuit, pain,
- la transformation du vin de palme en sodabi,
- la transformation de la noix de palme en huile rouge,
- la transformation de l'amande de la noix de palme en huile palmiste,
- la transformation de la noix de coco en huile de coco,
- la transformation des huiles en savon,

- la transformation du maïs en pâte, akassa, bouillie, sodabi, beignet, etc.
- la transformation du niébé en gâteau, etc.

Ces activités sont en grande partie menées avec des outils rudimentaires. Mais elles sont de plus en plus soutenues par des ONG qui viennent en appui au secteur avec des outils et technologies appropriées.

#### 4.3.2 Unités de Stockage

Il existe des magasins de stockage des produits construits par des projets à Lobogo, Tohou, et Gbekpodji.

### 4.4 Emploi

Le problème de l'emploi se pose avec acuité : à côté des chômeurs côtoient des Zemidjans, des artisans, des tailleurs, des coiffeurs/coiffeuses et autres réparateurs audio-télé.

### 4.5 Energie et Eau

- **L'eau** : La commune bénéficie des services de la SONEB à Bopa, Lobogo et de l'hydraulique villageoise dans les sept arrondissements. Le point des ouvrages hydrauliques se présente comme suit :

**Tableau** : Situation des ouvrages hydrauliques dans la Commune de BOPA en Juin 2004

| ARRONDISSEMENT | FPM         |           |           | PM          |           |           | AEV         |           |           | FAR         |           |           | TOTAL      | TAUX DE COUVERTURES | OBSERVATION                        |
|----------------|-------------|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|------------|---------------------|------------------------------------|
|                | Fonctionnel | En panne  | Total     | Fonctionnel | En panne  | Total     | Fonctionnel | En panne  | Total     | fonctionnel | En panne  | Total     |            |                     |                                    |
| AGBODJI        | 06          | 01        | 07        | 00          | 00        | 00        | 00          | 00        | 00        | 06          | 02        | 08        | 15         | 41.2%               |                                    |
| BADAZOUIN      | 21          | 06        | 27        | 05          | 01        | 06        | 00          | 00        | 00        | 00          | 00        | 00        | 33         | 45.0%               |                                    |
| BOPA           | 00          | 02        | 02        | 03          | 02        | 05        | 00          | 00        | 00        | 00          | 00        | 00        | 07         | 14.1%               | AEV en cours de réalisation+ SONEB |
| GBAKPODJI      | 10          | 02        | 13        | 00          | 00        | 00        | 01          | 00        | 01        | 00          | 00        | 00        | 14         | 86.0%               |                                    |
| POSSOTOME      | 00          | 00        | 00        | 01          | 01        | 02        | 01          | 00        | 01        | 00          | 00        | 00        | 03         | 58.0%               |                                    |
| LOBOGO         | 08          | 04        | 12        | 06          | 03        | 09        | 00          | 00        | 00        | 00          | 00        | 00        | 21         | 25.0%               | Présence de la SONEB               |
| YEGODOE        | 19          | 04        | 23        | 01          | 00        | 01        | 00          | 00        | 00        | 00          | 00        | 00        | 24         | 42.1%               |                                    |
| <b>TOTAL</b>   | <b>64</b>   | <b>19</b> | <b>84</b> | <b>16</b>   | <b>07</b> | <b>23</b> | <b>02</b>   | <b>00</b> | <b>02</b> | <b>06</b>   | <b>02</b> | <b>08</b> | <b>117</b> | <b>44.5%</b>        |                                    |

**Source:** Service Départemental de l'Hydraulique du Mono (SDH-MONO)

**Légende :** FPM : Forage équipé de Pompe à Motricité humaine ; PM : Puits Moderne

AEV : Adduction d'Eau Villageoise ; F.Ar : Forage Artésien ; P.E : Point d'Eau

Malgré l'effort fourni par l'Etat, les partenaires au développement et les communautés à travers leur participation pour doter nos villages de points d'eau, beaucoup reste à faire afin de donner au slogan "eau potable pour tous", son vrai sens. Dans les soixante (60) localités de la commune, quatre vingt huit (88) puits sont encore fonctionnels sur les cent dix sept (117) forés, soit un pourcentage de 75,21%. Au niveau de la SONEB la qualité de l'eau à Bopa préoccupe sérieusement la population à cause de sa couleur jaunâtre.

- **L'électricité** : Le réseau électrique de la SBEE existe dans sept (07) villages de Possotomè, huit (08) quartiers de l'Arrondissement de Bopa et trois (03) villages à Lobogo. De ce fait, le taux de couverture en réseau électrique est faible soit 30%.

Par contre la grande majorité de la population utilise le bois de feu et quelquefois le charbon de bois pour la cuisine.

Il n'y a plus d'expériences de plaques solaires encore fonctionnelles.

## **4.6 Transport et communications**

### *4.6.1 Transport*

Le mode de transport fluvial et lacustre devient important en période de crue pour le déplacement des produits agricoles des hameaux vers les marchés ou pour assurer certaines liaisons.

La Commune de BOPA compte aujourd'hui 428 conducteurs de taxi-moto officiellement reconnus par la Mairie et un nombre encore important de clandestins. La corporation des transporteurs connaît un début d'organisation constaté à travers les éléments suivants :

- existence de deux types de syndicats de conducteurs autos à BOPA UNACOB et UCTIB,
- existence d'associations de conducteurs de taxi-motos,
- existence de registres de taxi-motos à la Mairie,
- paiement de taxes sur taxi-motos, autos et perception des droits de stationnement. Cependant, ce domaine rencontre de nombreuses difficultés qui constituent une insécurité pour les personnes et les biens ; ce sont entre autres : l'état défectueux des véhicules en général, la médiocrité du réseau routier et la non rentabilité de cette activité de transport, l'amenuisement des transports en commun à quatre roues face



à l'émergence des taxi motos, la non possession du permis de conduire surtout par les conducteurs de taxi-motos, le manque d'encadrement en terme de formation ou de sensibilisation sur le respect du code de la route, sur la gestion des conflits ou sur leur rôle dans le développement de la commune décentralisée.

Le réseau routier de la Commune de Bopa comporte deux (02) Routes Nationales :

- Comé– Possotomè - Bopa – Houéyogbé – Zoungbonou (RN 23).
- Bopa – Lobogo - Gbakpodji – Tinou – Dogbo (RN 23 bis).

et treize (13) Routes intercommunales :

- l'axe Bopa –Agbodji – Tchi-ahomadégbé
- l'axe Possotomè – Ouèdèmè – Akodéha.
- l'axe Tokpoè – Honhoué – Danhoué– Akodéha.
- l'axe Sèhougbato – Djètoè.
- l'axe Possotomè - Djètoè.
- l'axe Lobogo – Adromè.
- l'axe Lobogo – Dévédji – Ahloumè.
- l'axe Tèkozouin – Djèkian – Madjrè
- l'axe Zizaguè – Gnidonou – Kpavé – Tèkozouin – Madjrè.
- l'axe Lobogo – Kpota – Ahloumè.
- l'axe Kplatoè – Vagbéhoué – Hogbonou – Houédjamè
- l'axe Lobogo – Badazouin – Hombètè – Hlassamè
- l'axe Yègodoé centre -Lokoghoué

Il contient aussi des pistes de desserte rurale reliant les arrondissements entre eux.

Ce sont :

- Dhodho – Djèkian
- Fandihouin– Kpodin – Houanguia – Totokian.
- Badazouin – Missianfo – Zoungbo
- Dansatingo – Kpota – Lobogo
- Mèdétogbo – Zoungbo
- Hounviatouin – Gnidonou
- Houègbo – Adjamè.

- Atohoué – Tohonou
- Lobogo – Hounvè – Djoffloun – Tohonou

En dehors des axes Comè – Possotomè – Bopa – Zoungbonou et Bopa – Lobogo – Tinou – Dogbo qui bénéficient de l'entretien des services du MTPT, les autres pistes sont partiellement entretenues par le service départemental de l'entretien routier en fonction de leur trafic.

Le tableau suivant précise la longueur, la praticabilité de ses axes et les localités qu'ils traversent

**Tableau :** Liste des pistes et route de la Commune de BOPA

| N° | AXES   | LONG. Km<br>linéaire | PRATICABIL<br>ITE       | ARRONDISSEM<br>ENT                              | OBSERVATION                          |
|----|--|----------------------|-------------------------|---|--------------------------------------|
| 01 | DHODHO- YETOE-<br>HONTOKPOME   | 4 Km                 | Mauvaise                | LOBOGO  | A tracer et à<br>charger             |
| 02 | DHODHO- KPAJPAHOUI-<br>TCHANTCHANKPO-<br>HOUANGUIA-<br>TEKOZOUIN- TOTOKIAN-<br>DJEKIAN | 19 Km                | Mauvaise                | LOBOGO-<br>YEGODOE                              | A tracer et à<br>charger             |
| 03 | YEGODOE- CENTRE-<br>GBAGO- KPODIN-<br>BADAZOUIN  | 7Km                  | Mauvaise                | YEGODOE-<br>BADAZOUIN                           | A tracer et à<br>charger             |
| 04 | YEGODOE CENTRE-<br>VEGANME- TCHIDEKIAN-<br>LONFIN- HOUNGUEME                           | 18Km                 | Mauvaise                | YEGODOE   | A tracer et à<br>charger             |
| 05 | LONFIN- TEKOZOUIN  | 4Km                  | Mauvaise                | YEGODOE   | A tracer et à<br>charger             |
| 06 | DHODHO- YEGODOE<br>CENTRE yêgodoé centre-<br>Lokogohoué (Dogbo)                        | 11Km ,<br>12Km       | Mauvaise,<br>Acceptable | LOBOGO-<br>YEGODOE<br>Yêgodoé centre -<br>Dogbo |                                      |
| 07 | TEKOZOUIN DJEKIAN<br>DOGBO   | 18Km                 | Mauvaise                | YEGODOE-<br>DOGBO                               | A tracer et à<br>charger             |
| 08 | ZIZAGUE- GNINDONOU-<br>KPAVETEKOUIN-<br>MADJRE   | 30Km                 | Mauvaise                | AGBODJI-<br>BADAZOUIN-<br>DOGBO                 | A tracer et à<br>charger             |
| 09 | YEGODOE CENTRE-<br>TOHOUETA  | 12Km                 | Mauvaise                | YEGODOE   | La construction de<br>cette piste en |

| N° | AXES                                  | LONG. Km linéaire | PRATICABILITE  | ARRONDISSEMENT              | OBSERVATION  |
|----|---------------------------------------|-------------------|----------------|-----------------------------|--|
|    |                                       |                   |                |                             | perspective par CALCIM-BENIN pour extraction du calcaire         |
| 10 | LOBOGO- BADAZOUIN- HOMBETE- HLISSAIME | 34Km              | Peu praticable | LOBOGO- BADAZOUIN- HLISSAME | Cette piste est réaménagée sur 16 Km par l'Etat béninois en 2003 |
| 11 | ZOUNGBO- AKPLENOU- GNIDONOU- HOUHOU   | 16Km              | Mauvaise       | BADAZOUIN                   | A tracer et à charger  |
| 12 | ATOE- ZOUNGBO                         | 4Km               | Mauvaise       | BASAZOUIN                   | A tracer et à charger  |
| 13 | BADAZOUIN- MISSIANFO- ZOUNGBO         | 8Km               | Mauvaise       | BASAZOUIN                   | A tracer et à charger  |
| 14 | DANSATIGO- KPOTA- LOBOGO              | 6Km               | Mauvaise       | BOPA- LOBOGO                | A tracer et à charger  |
| 15 | MEDETOGBO- ZOUNGBO                    | 6Km               | Mauvaise       | AGBODJI- BASAZOUIN          | A tracer et à charger  |

#### 4.6.2 Communications

Le réseau téléphonique ne couvre que quelques localités de Lobogo, de Bopa et de Possotomé. A Bopa, il est défectueux. Des pannes fréquentes sont très souvent enregistrées. Par ailleurs la téléphonie mobile ne couvre pas tous les arrondissements.

#### 4.7 Commerce

BOPA ne compte pas beaucoup d'opérateurs économiques dans ces domaines ; ce sont les petits commerçants qui sont légions et ont surtout élu domicile à Lobogo. Cette localité fait partie des lieux de concentration humaine et est le cadre du marché le plus important de BOPA. Ces petits et moyens commerçants sont harmonieusement mêlés à quelques colonies adja et nigérianes (Ibo) qui ont commencé par s'installer sur le territoire pour s'adonner à des activités génératrices de revenus. Les autres pôles qui animent aussi la vie économique sont les localités telles que Gnidonou, Ouassa-Kpodji, Sèhomi puis Bopa qui ont commencé par devenir des sites de plus en plus importants grâce aux produits agricoles.

Les marchés locaux justifient les flux de transports terrestres sans cesse croissants engendrés par le déplacement des personnes et des biens par auto et par taxi-moto ; ce qui a conduit à l'installation de quelques gares routières d'autos et de taxi-motos.

Infrastructures : équipements marchands : Sur les trois (3) marchés importants de la commune à savoir Lobogo – Gnidonou et Yénawa (Ouassa – Kpodji) on rencontre des magasins, des hangars, des paillotes et des boutiques. Plusieurs hangars sont construits en matériaux locaux précaires. Ceux qui avaient été construits par des Projets, aujourd'hui en nombre insuffisant, connaissent un état de dégradation avancée.

#### **4.8 Tourisme et Hôtellerie**

Au plan touristique, le cadre paysagiste offre d'énormes potentialités. Plusieurs sites pittoresques caractérisent le milieu et la plupart l'essentiel se trouvent le long de la berge du lac Ahémé depuis Possotomè jusqu'à Bopa (Agonsa) et de celle du fleuve Couffo. D'autres attraits touristiques tels que le "BELVEDERE " du plateau de Kpindji, les sources thermales de Possotomè, de Houègbo, de Djidjozoun, les régions des terres noires, les forêts sacrées, les couvents, les arbres séculaires et quelques vestiges de l'Administration coloniale tel que le tombeau du Commandant GRANGE Paul constituent des atouts qui, liés à plusieurs ouvrages, renforcent ces potentialités.

On peut citer comme ouvrages adéquats: l'hôtel village Ahémé et ses Bungalow, les auberges tels que Chez Théo, le Palais des Jeunes, Escale du lac Ahémé à Possotomè, Chez ZOCLI à Lobogo et la Source, la Boussole à Possotomè. Quelques Buvettes importantes telles que le Bar Phénix, la Berge du lac Ahémé à Bopa centre et Bel Air à Lobogo sont des lieux de détente dans la commune. Ce sous secteur est à un degré d'exploitation micro-parcellaire en flagrant contraste avec les conditions environnementales très favorables. Au nombre des facteurs qui freinent son épanouissement, il y a l'enclavement de la commune dû à l'inexistence de voies d'accès de bonne praticabilité et le manque d'engouement à une publicité agressive.

#### **4.9 Pêche**

Elle est pratiquée par les populations riveraines du lac Ahémé, du fleuve Couffo et du cours d'eau Hasso. La baisse continue de la production de ces plans d'eau ne permet pas de couvrir les besoins halieutiques de la population. Cette baisse a pour causes la surexploitation et le comblement du lac, l'utilisation des engins et méthodes de pêche prohibés.

Grâce au Projet d'Appui au Monde Rural (PAMR), la pisciculture a connu une légère amélioration par l'aménagement des trous et l'élevage de poissons à Tohonou, Gbato, Houègbo et Bopa.

#### *4.10 Autres Services*

- **Activités d'extraction minière :** BOPA dispose d'un gisement important de calcaire non encore exploité. En effet, avec la découverte du gisement de Gbakpodji-Yêgodoé, une usine d'extraction de calcaire est en passe de voir le jour les mois à venir dans ces arrondissements. A ce sujet, il importe de signaler que le groupe HEDEINBERCEMENT a introduit une requête et obtenu de l'Etat béninois une autorisation d'occupation du site aux fins d'exploitation de ce gisement pour alimenter les cimenteries de CIMBENIN et de CIMTOGO.
- **Industrie :** Une usine d'embouteillage d'eau minérale est installée à Possotomè. Elle contribue substantiellement au budget de la commune et à l'exécution de certaines oeuvres sociales.
- La Scierie NONDEKOHOUN et fils de Lobogo vient de s'installer.
- **Artisanat :** Il s'exprime à travers l'exercice de quelques activités comme la menuiserie, la mécanique auto et moto, la sculpture, la vannerie, la coiffure, la tresse, la couture, la soudure, etc. Les artisans à l'instar des petits commerçants, affichent également des réticences dans le paiement des taxes auxquelles ils sont assujettis. Le recensement de ces artisans s'impose afin de mieux les organiser, de les appuyer dans les diverses formations, de les structurer au plan spatial pour les amener à s'acquitter de leurs obligations. Il est à noter que plusieurs artisans s'installent sans autorisation.

## **CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX**

### **5.1 Santé**

Chaque arrondissement de BOPA possède un centre de santé. Dans ces centres sont appliquées les dispositions réglementaires en matière de santé et protection sociale. Ils sont aidés par le Centre de Promotion Sociale de Bopa.

#### **5.1.1 Principales maladies**

Les habitudes acquises, les moyens financiers limités des populations à construire des latrines amènent les habitants à déféquer dans la nature.

La présence d'eau permanente, les fosses septiques et les puisards mal façonnés ou défectueux, les mauvaises conditions d'hygiène favorisent la prolifération des gîtes larvaires causant d'énormes problèmes de santé dont les plus importants sont : le paludisme, les maladies hydro-fécales en particulier le choléra et autres troubles digestifs.

### **5.1.2 *Comportements et attitudes à l'égard de la maladie***

Dans l'ensemble les femmes dans la commune de Bopa ont de bonnes habitudes en matière de consultations pré et post natal. Cela n'exclut pas qu'il y a encore des poches de résistance auxquelles il faut s'attaquer. De toutes les façons le coût élevé des prestations modernes, la croyance et la juxtaposition des maladies avec la sorcellerie font que la population fait très souvent recours aux guérisseurs traditionnels et autres féticheurs.

### **5.1.3 *Personnel de santé, infrastructures et le niveau d'équipement***

Trois des centres de santé attendent leur construction en matériaux définitifs pour mieux répondre à leur vocation de sauvegarde de la santé de la population et aux normes officielles d'infrastructures sanitaires. Il s'agit de ceux de Agbodji, de Badazouin et de Yègodoé.

Il y a une prolifération des unités privées de santé et des traitants ambulants. Ceci est dû à l'éloignement des formations publiques de santé.

A ces structures, il convient d'ajouter le centre de nutrition de Possotomè avec un personnel de dix (10) agents composés de : trois (03) aides nutritionnistes sociales, une (01) ménagère, deux (02) nutritionnistes, trois (03) agents d'entretien et un (01) gardien. Des actions de sensibilisation des populations sur les IST/ VIH /SIDA, le paludisme, l'insalubrité et l'assainissement ont été mises en oeuvre. Le point détaillé des formations sanitaires et de leurs équipements se présente comme il suit:

**Tableau** : Répartition des formations sanitaires et du personnel par arrondissement

**Effectif Personnel**

Nombre de lits

| Arrondissements  | Indications            | Nombre | DIS P | Maternité | MED | Co mpt | PA | IDE | IS | Nutri | SF E | TEC H LABO | Ahy | AS | AN | Agent pharm | Agent d'entr | CVA | Gardien | Cusinier | Total |
|------------------|------------------------|--------|-------|-----------|-----|--------|----|-----|----|-------|------|------------|-----|----|----|-------------|--------------|-----|---------|----------|-------|
| <b>AGBODJI</b>   | Centre de santé public | 01     | 02    | 06        | 00  | 00     | 00 | 00  | 02 | 00    | 00   | 00         | 00  | 02 | 00 | 00          | 00           | 00  | 00      | 00       | 8376  |
|                  | Centre de santé privé  | 02     | 00    | 00        | 00  | 00     | 00 | 00  | 00 | 00    | 00   | 00         | 00  | 03 | 00 | 00          | 00           | 00  | 00      | 00       |       |
| <b>BADAZOUIN</b> | Centre de santé public | 01     | 02    | 02        | 00  | 00     | 00 | 01  | 00 | 00    | 01   | 00         | 00  | 01 | 00 | 00          | 00           | 00  | 00      | 00       | 12362 |
| <b>BOPA</b>      | Centre de santé public | 01     | 15    | 10        | 01  | 01     | 01 | 02  | 01 | 00    | 01   | 02         | 02  | 05 | 00 | 04          | 02           | 01  | 01      | 01       | 9206  |
| <b>GBAKPODJI</b> | Centre de santé public | 01     | 02    | 07        | 00  |        | 00 | 00  | 02 | 00    | 00   | 00         | 00  | 02 | 00 | 00          | 00           | 00  | 00      | 00       | 5509  |
| <b>LOBOGO</b>    | Centre de santé public | 01     | 08    | 12        | 00  | 01     | 00 | 01  | 00 | 00    | 01   | 00         | 00  | 03 | 00 | 02          | 00           | 00  | 01      | 00       | 17622 |

|                  |                        |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |              |
|------------------|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
|                  | Centre de santé privé  | 05        | --        | --        | 00        | --        | --        | 01        | 03        | 00        |           | --        | --        | 04        | 00        | 00        | 00        | 00        | 00        | 00        |              |
| <b>POSSOTOME</b> | Centre de santé public | 01        | 06        | 06        | 00        | 01        | 00        | 01        | 00        | 00        | 01        | 00        | 00        | 03        | 00        | 02        | 00        | 00        | 01        | 00        | 6889         |
|                  | Centre nutritionnel    | 01        | 00        | 00        | 00        | --        | --        | --        | --        | 01        | --        | --        | --        | 00        | 03        | --        | 03        | 00        | 01        | 02        |              |
| <b>YEGODOE</b>   | Centre de santé public | 01        | 02        | 02        | 00        |           | 00        | 00        | 01        | 00        | 00        | 00        | 00        | 01        | 00        | 00        | 00        | 00        | 00        | 00        | 10304        |
| <b>TOTAL</b>     |                        | <b>15</b> | <b>37</b> | <b>45</b> | <b>01</b> | <b>03</b> | <b>01</b> | <b>06</b> | <b>09</b> | <b>02</b> | <b>04</b> | <b>02</b> | <b>02</b> | <b>24</b> | <b>03</b> | <b>08</b> | <b>05</b> | <b>01</b> | <b>04</b> | <b>03</b> | <b>70266</b> |

Source : Centre communal de santé de Bopa

Légendes :

**MED** = Médecine      **A Hy** = Agent d'Hygiène    **PSA** = Préposé des Services Administratifs  
**AS** = Aide Soignant      **IDE** = Infirmier Diplômé d'Etat    **Commis** = Agent de Pharmacie  
**IS** = Infirmier de Santé    **Agent d'Entr** = Agent d'entretien    **SFE** = Sage Femme d'Etat  
**Tech Labo** = Technicien de Laboratoire    **CVA**=Conducteur des Véhicules Administratifs  
**Compt** = Comptable



## **5.2 Action sociale**

En matière de protection sociale il convient de déplorer que la commune de Bopa occupe aujourd'hui le second rang dans le trafic d'enfants au niveau des départements du MONO-COUFFO. Pour combattre ce fléau, le projet ACEF et le CPS ont mené des actions de sensibilisation dans tous les villages de la commune. Le Centre de Promotion Sociale grâce à l'appui financier et technique de l'UNICEF et du projet ACEF a :

- mis en place un comité local de lutte contre ce trafic d'enfants dans chaque village ;
- habillé et chaussé deux cent quarante (240) personnes pour cette lutte ;
- initié la création d'ateliers de formation en couture et coiffure au profit des enfants victimes du trafic ;
- utilisé les bons soins de l'orphelinat des Soeurs de Lobogo pour la récupération des bébés orphelins ;
- recruté des animateurs communautaires bénévoles pour l'aider dans son oeuvre ;
- pris en charge le suivi des prêts octroyés aux groupements de femmes par le Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité (MFPSS).

Dans le même cadre, l'ONG CARE INTERNATIONAL a appuyé la Mairie dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action pour lutter contre ce phénomène.

La Commune de BOPA dispose d'un service d'hygiène et d'assainissement qui a pour attribution la préservation ou la prévention des maladies. Il s'occupe de la sensibilisation des populations, de l'inspection sanitaire, du traitement de l'eau des puits, de la construction d'ouvrages d'assainissement, de la formation des relais communautaires, etc. A ce titre, le service a réalisé ou conduit les actions suivantes:

- construction de 45 latrines VIP dans les écoles par PAZS-Mono
- construction de 112 latrines familiales par PAZS-Mono (pas adaptées aux sols non stables)

Par ailleurs le PIP a construit des latrines et caniveaux à Bopa.

En dehors des actions de l'Etat, certaines ONG se sont investies aussi dans le domaine notamment •BØRNE fonden : construction des latrines familiales et communautaires,

- APRETECTRA : construction des latrines VIP, citernes hors sol et branchements SONEB dans des écoles à travers le projet HEPS,
- AIJPD : construction de quatre (4) latrines VIP dans quatre (4) écoles à travers le programme PADEAR – GTZ,
- Appui technique et matériel aux groupements qui s'occupent du ramassage et du traitement des ordures ménagères,
- Installation et formation de relais communautaires encadreurs scolaires dans quarante cinq (45) villages et six (6) écoles,
- BUPDOS : construction de sept (07) latrines VIP communautaires ; installation et formation des relais communautaires dans trente (30) villages.

La convergence de ces différentes actions des acteurs du développement a permis l'émergence des associations des femmes balayeurs dans plusieurs villages. Ces associations souffrent de l'insuffisance d'appui technique et financier.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, l'urbanisation de la Commune de Bopa nécessite aujourd'hui une meilleure disposition et répartition de son espace.

L'élaboration d'un plan directeur s'impose avec la notification claire des espaces à savoir :

- zone résidentielle
- espaces libres
- cités industrielles
- voies de transports et de communications

## **5.2 Education**

Hormis l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et professionnel inexistant, la Commune de BOPA dispose des écoles maternelles, primaires et secondaires.

La promotion et l'encouragement des jeunes filles par la subvention de l'Etat, les appuis financiers et techniques de WORLD LEARNING, de MJCD-ONG à travers le projet ACEF, favorisent l'augmentation du taux de scolarisation, la diminution du taux d'abandon et l'amélioration de la performance des filles à BOPA.

### 5.3.1 Infrastructures scolaires

Les écoles maternelles et primaires relèvent aujourd'hui de la compétence de la commune conformément aux lois de la décentralisation dans les domaines de la construction, des réfections et des équipements.

### 5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires par niveau

La répartition des écoles maternelle, primaire et secondaire par arrondissement se présente de la façon suivante (*Source* : diagnostic participatif extrait du PDC) :

| ARRONDISSEMENTS        | NOMBRE D'ÉCOLES         |  |  | Observation   |
|------------------------|-------------------------|--|--|---|
|                        | Maternelle              | Primaire                                     | Secondaire                                       |   |
| <i>AGBODJI</i>         | néant                   | 7 publiques                                  | néant  | Besoin de création d'écoles maternelles et primaires dans beaucoup de villages. |
| <i>BADAZOUIN</i>       | néant                   | 7 publiques dont 1 en instance               | néant  |   |
| <i>BOPA</i>            | 1 publique              | 10 publiques                                 | 1 publique et 2 privées à compter de 2004 à 2005 |   |
| <i>GBAKPODJI</i> néant | néant                   | 5 publiques dont 2 en instance               | néant  |   |
| <i>LOBOGO</i>          | 1 publique<br>3 privées | 19 publiques<br>2 privées dont 1 en instance | 1 publique 3 privées dont une en instance        |   |
| <i>POSSOTOME</i>       | 4 privées               | 8 publiques                                  | 1 publique                                       |   |
| <i>YEGODOE</i>         | néant                   | 6 publiques                                  | néant  |   |
| <b>TOTAL</b>           | <b>09</b>               | <b>64</b>                                    | <b>08</b>  |   |

Source : extrait du PDC

### 5.3.3 Effectifs scolaires par sexe et personnel enseignant par catégorie

Nous examinerons successivement deux tableaux pour constater le niveau des équipements par type d'enseignement et catégorie de personnel.

**Tableau de répartition** du matériel didactique et l'équipement et de l'effectif des acteurs dans l'enseignement maternel et primaire

| <b>RUBRIQUES</b>   |   | <b>PERIODES</b>    |                    |                    |                    |                    |
|--|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|  |   | <b>1998 - 1999</b> | <b>1999 - 2000</b> | <b>2000 - 2001</b> | <b>2001 - 2002</b> | <b>2002 - 2003</b> |
| <b>Nombre d'écoles</b>   |   | 47                 | 47                 | 47                 | 55                 | 60                 |
| <b>Nombre de salles de classe</b>                                    |   | 189                | 190                | 210                | 224                | 249                |
| <b>Nombre de salles construites avec l'aide de la communauté</b>     | <b>Salles en matériaux sommaires</b>                    | 82                 | 83                 | 52                 | 61                 | 75                 |
|  | <b>Salles en matériaux définitifs sur fonds propres</b> | 03                 | 03                 | 03                 | --                 | --                 |
|  | <b>Salles en matériaux définitifs (ONG-projet)</b>      | 036                | 36                 | 132                | 139                | 147                |
| <b>Nombre de salles de classes sur investissement de l'Etat seul</b> |   | 68                 | 68                 | 15                 | 09                 | 30                 |
| <b>Effectif des élèves</b>   | <b>Garçons</b>  | 6398               | 6571               | 7940               | 8965               | 10128              |
|  | <b>Filles</b>   | 3912               | 3803               | 4621               | 5265               | 6164               |
|  | <b>Total</b>  | 10310              | 10374              | 12561              | 14230              | 16292              |
| <b>Tables / bancs à deux (2) places</b>                              | <b>Apport de l'Etat</b>                                 | --                 | --                 | 2650               | 3001               | 3145               |
|  | <b>Apport ONG apport parents</b>                        | --                 | --                 | 1125               | 1325               | 1425               |
| <b>Manuels scolaires reçus de l'Etat</b>                             | <b>Français</b>   | --                 | --                 | 1560               | 2245               | 3345               |
|  | <b>Mathématiques</b>                                    | --                 | --                 | 1597               | 2202               | 3302               |
|  | <b>Total</b>  | --                 | --                 | 3157               | 4447               | 6647               |

|                                   |               |     |    |     |     |     |
|-----------------------------------|---------------|-----|----|-----|-----|-----|
| <b>Enseignants titulaires</b>     | <b>Hommes</b> | 110 | 12 | 108 | 109 | 104 |
|                                   | <b>Femmes</b> | 04  | 04 | 04  | 04  | 04  |
|                                   | <b>Total</b>  | 114 | 16 | 112 | 113 | 108 |
| <b>Enseignants contractuels</b>   | <b>Hommes</b> | 31  | 40 | 44  | 51  | 48  |
|                                   | <b>Femmes</b> | - - | 01 | 02  | 02  | 02  |
|                                   | <b>Total</b>  | 31  | 41 | 46  | 53  | 50  |
| <b>Enseignants communautaires</b> | <b>Hommes</b> | 15  | 33 | 35  | 52  | 80  |
|                                   | <b>Femmes</b> | 01  | 06 | 10  | 10  | 14  |
|                                   | <b>Total</b>  | 16  | 39 | 45  | 62  | 94  |

Source : Circonscription Scolaire de BOPA *extrait du PDC*

En ce qui concerne les principaux acteurs et l'équipement de l'enseignement dans la commune de Bopa la situation est la suivante :

**Tableau de répartition de l'équipement** et de l'effectif des acteurs dans l'enseignement secondaire

| ARRONDISSEMENT   | ETABLISSEMENTS | Nombre de groupes pédagogiques |                       | Effectifs élèves |     |     | Effectifs des enseignants |    |    |             |    |    |           |    |    | Mobiliers scolaires |          |                 | Nombre de salles construites |            |       |
|------------------|----------------|--------------------------------|-----------------------|------------------|-----|-----|---------------------------|----|----|-------------|----|----|-----------|----|----|---------------------|----------|-----------------|------------------------------|------------|-------|
|                  |                | 1 <sup>er</sup> cycle          | 2 <sup>nd</sup> cycle | M                | F   | T   | Titulaire                 |    |    | Contractuel |    |    | Vacataire |    |    | Type                | Don Etat | Com muna utaire | Par la commu nauté           | Par l'Etat | Total |
|                  |                |                                |                       |                  |     |     | M                         | F  | T  | M           | F  | T  | M         | F  | T  |                     |          |                 |                              |            |       |
| <b>AGBODJI</b>   | --             | --                             | --                    | --               | --  | --  | --                        | -- | -- | --          | -- | -- | --        | -- | -- | --                  | --       | --              | --                           | --         | --    |
| <b>BADAZOUIN</b> | --             | --                             | --                    | --               | --  | --  | --                        | -- | -- | --          | -- | -- | --        | -- | -- | --                  | --       | --              | --                           | --         | --    |
| <b>BOPA</b>      | CEG BOPA       | 14                             | 5                     | 624              | 157 | 781 | 5                         | 00 | 05 | 04          | 00 | 04 | 22        | 00 | 22 | 1 place, 2 places   | 473      | --              | --                           | --         | --    |
| <b>GBAKPODJI</b> | --             | --                             | --                    | --               | --  | --  | --                        | -- | -- | --          | -- | -- | --        | -- | -- | 1 place, 2 places   | --       | --              | --                           | --         | --    |
| <b>LOBOGO</b>    | CEG LOBOGO     | 12                             | --                    | 370              | 89  | 459 | 03                        | 00 | 3  | 00          | 00 | 00 | 14        | 1  | 15 | 1 place, 2 places   | 160      | --              | 9                            | 4          | 13    |
|                  | CEG La Paix    | 7                              | 1                     | 318              | 51  | 369 | 08                        | 00 | 08 | 00          | 00 | 00 | 21        | 00 | 21 | 1 place, 2 places   | --       | --              | --                           | --         | --    |
|                  | CEG Le Défi    | 3                              | --                    | 17               | 08  | 25  | --                        | -- | -- | --          | -- | -- | 05        | 00 | 05 | 1 place, 2 places   | --       | --              | --                           | --         | --    |

|                  |                  |           |           |             |            |             |           |           |           |           |           |           |           |           |           |                   |            |    |           |           |           |
|------------------|------------------|-----------|-----------|-------------|------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------|------------|----|-----------|-----------|-----------|
| <b>POSSOTOME</b> | CEG de POSSOTOME | 11        | --        | 375         | 142        | 517         | 01        | 00        | 01        | 01        | 00        | 01        | 21        | 00        | 21        | 1 place, 2 places | 364        | -- | --        | --        | --        |
| <b>YEGODOE</b>   | YEGODOE          | --        | --        | --          | --         | --          | --        | --        | --        | --        | --        | --        | --        | --        | --        | --                | --         | -- | --        | --        | --        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>TOTAL</b>     | <b>47</b> | <b>06</b> | <b>1704</b> | <b>447</b> | <b>2151</b> | <b>17</b> | <b>00</b> | <b>17</b> | <b>05</b> | <b>00</b> | <b>05</b> | <b>83</b> | <b>01</b> | <b>84</b> |                   | <b>977</b> |    | <b>--</b> | <b>--</b> | <b>--</b> |

**Source:** Collège d'Enseignement Secondaire extrait du PDC

En examinant ces tableaux, on constate aussi bien dans l'enseignement primaire que secondaire, une augmentation remarquable des effectifs chez les filles et les garçons. Mais le taux de scolarisation demeure en deçà de la moyenne nationale d'une façon générale et particulièrement chez les filles. Il est aisé de noter que l'effectif des enseignants qualifiés ne suit pas cette variation. Nos écoles et collèges sont de plus en plus envahis par des enseignants communautaires et des contractuels locaux (vacataires) sans formation, ce qui hypothèque dangereusement l'avenir de l'enseignement dans la Commune de BOPA.

#### *5.3.4 Partenaires et contraintes*

Les partenaires comme USAID, IFESH, ont fait la formation des formateurs et des élèves.

Le projet EQUIPE a établi un plan de développement de l'éducation avec la commune.

Quant à BØRNE Fonden, elle assiste et parraine certaines familles démunies à travers la santé et l'éducation de leurs enfants. Elle construit aussi des modules de classes. PAGER en a construit un à Fandihouin.

Malgré toutes ces interventions, beaucoup d'efforts restent encore à fournir dans la résolution des situations ci-après :

- faible taux de scolarisation en général et surtout des filles dans les arrondissements de Agbodji, de Badazouin, de Gbakpodji et de Yégodoé;
- insuffisance d'écoles, de modules de salles de classes, de mobiliers et de clôtures ;
- inexistence de collèges d'enseignement secondaire dans les arrondissements de : Agbodji, Gbakpodji, Badazouin et Yégodoé ;
- faible revenu des parents qui handicape le suivi des enfants ;
- rareté des enseignants qualifiés ;
- insuffisance de bibliothèques et de laboratoires ;
- analphabétisme des parents ;
- inexistence d'écoles maternelles dans les quatre arrondissements ;
- inexistence d'écoles techniques et professionnelles ;
- taux de déperdition scolaire encore élevé chez les élèves filles



#### 5.4 Arts, culture, sports et loisirs

**Equipements sportifs et culturels :** La commune dispose de quelques aires de jeux éparpillées sur l'ensemble du territoire. Il n'existe aucun complexe sportif digne de ce nom. Bopa dispose d'un Centre des Jeunes et des Loisirs peu équipé et sans gardien. Il est logé dans un domaine qui ne favorise pas son extension par l'installation d'aires de jeux et d'infrastructures d'accueil.

Le Centre de Lecture d'Animation Culturelle (CLAC) de Bopa, endroit préféré pour certaines activités, s'efforce de remplir sa mission à la mesure de ses moyens.

L'insuffisance des infrastructures des loisirs et sports limite le développement de ces activités dans la Commune de BOPA. L'importance des activités de loisirs et sports dans l'équilibre mental et le maintien de la santé de l'homme est aujourd'hui peu connue par la population.

Les quelques aires de jeux qui existent dans les arrondissements sont exiguës et inadaptées. Il faut aussi noter la cherté des équipements sportifs que la bourse des populations jeunes n'arrivent pas à supporter. A toutes ces raisons on doit ajouter le manque d'initiative d'encadrement pour organiser de fréquentes journées culturelles et sportives ainsi que des tournois regroupant les jeunes encore présents dans la commune.

Toutefois les jeux de cartes, le jeu traditionnel "*Adji*", le folklore local, les vidéo-clubs ont quelques adhérents.

**Cultures :** Il existe dans notre commune une grande variété de tam-tams qui offrent à nos chansonniers, l'occasion de mettre en valeur leurs oeuvres. Il s'agit de : *hanlo-vogan, gbadja, ou agbadja zinlin ou gbétéhoun, atchanhoun ou sogoéhoun, kpodji –guèguè, toba, gota* etc.

Le *hanlo* est le genre satirique par lequel les chansonniers d'une localité attaquent les vices d'une localité opposée. Il est soutenu par le tam-tam "*vogan*" au cours duquel le "*lêga*" se fait remarquer. Personnage grotesque au visage barbouillé de suie et de blanc, il est habillé d'une épaisse jupe de raphias multicolores, d'un chapeau conique en palme de rônier surmonté d'une longue plume d'oiseau et se munit de deux chasse-mouches en raphias colorés. Son rôle est de jouer au bouffon, de dire des railleries pour ridiculiser les opposants. Le *hanlo* a eu l'avantage de corriger les pratiques sociales du citoyen mais il a créé la haine entre les familles et les dirigeants entre les quartiers ou les villages. Certains auteurs contemporains modernes se sont intéressés à la culture de BOPA notamment :

- *Félix COUCHORO* dans « L'Amour d'une féticheuse » retrace un drame qui s'est produit à BOPA,
- *Eustache PRUDENCIO* dans « Le Vent du Lac » a magnifié le Lac Ahémé,

En matière d'oeuvre artistique nous citerons :

- le poète chanteur *Gustave GBENOU Vickey* que Bopa a longuement inspiré.
- Le film « *Solange, la Femme Pirogue* » qui a été tourné sur le lac Ahémé avec des acteurs de Bopa par les réalisateurs *Claude da SILVA* et *Modeste HOUNGBEDJI*.
- Les orchestres de musique modernes comme
- Les pigeons blancs de Atoè dans Badazouin
- Les anges de Gbétocomè dans Lobogo
- Le peintre portraitiste Sogbossi Amèdé ATCHOTIN

**Le Zangbéto** : Créé au temps du roi Tê-Agbanlin pour assurer la sécurité nocturne, il a atteint progressivement la Commune de BOPA vers les années 1930. Aujourd'hui répandu dans presque tous les villages, il assure la sécurité. Cependant certaines cérémonies au début des travaux champêtres, empêchent ou retardent la tombée de la pluie.

**Awilé** : C'est une manifestation au cours de laquelle les non initiés se déguisent en initiés pour danser au rythme des tam-tams fétichistes. *Awilé* ou *Awí*. Est organisé à l'intention du fétiche *Sakpata* chaque année ou toutes les fois qu'il s'avère nécessaire. Elle peut durer plusieurs jours ou plusieurs semaines et se termine sur une cérémonie de purification "*ahouangnignin*" dont le but est de conjurer les mauvais esprits et calamités qui menacent les populations.

**Fâ** : D'origine Nagot, le fâ est répandu dans la commune depuis des décennies. Il se pratique au cours des consultations d'oracles et d'initiations des adeptes. La consultation du fâ permet au croyant de s'informer sur les causes cachées d'une maladie ou d'une situation mystérieuse afin d'y remédier. L'initiation d'un adepte à cette pratique lui permet de conjurer le mauvais sort ou d'ouvrir les voies de la chance et de la réussite dans les circonstances difficiles. Elle impose par contre à l'initié des interdits parfois gênants sur le plan social et surtout alimentaire.

**Les contes, devinettes et proverbes** : Les contes et devinettes développent la mémoire, l'imagination. Ils contribuent à l'éducation morale par des enseignements et des exemples de

prudence et de bravoure qu'ils évoquent. Les proverbes quant à eux, enseignent les subtilités de la langue locale et constituent une valeur éducative incontestable dans la littérature locale.

## CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

Le financement de la commune est basé essentiellement sur ses ressources internes et externes.

**Les ressources budgétaires propres à la commune :** Elles proviennent des recettes fiscales, parafiscales et non fiscales. Ces ressources figurent dans la nomenclature budgétaire de la commune en dehors du chapitre concernant les dons, legs et fonds de concours.

### 6.1 Evolution du budget communal

L'évolution du taux de recouvrement dans les cinq (5) dernières années est consignée dans le tableau ci-après

**Tableau** : Evolution des ressources budgétaires de la commune

| Années<br>Rubriques                             | 1999        |         | 2000        |        | 2001        |         | 2002        |         | 2003        |         |
|---|-------------|---------|-------------|--------|-------------|---------|-------------|---------|-------------|---------|
|   | Réalisation | Taux %  | Réalisation | Taux % | Réalisation | Taux %  | Réalisation | Taux %  | Réalisation | Taux %  |
| Recettes fiscales totales                       | 7588052     | 110.45% | 7314773     | 96.29  | 6719938     | 88.46%  | 9322865     | 111.03% | 8987244     | 94.07%  |
| CFPB-CFPNB                                      | 4163961     | 71.85%  | 4421000     | 81.9   | 4049172     | 75.03%  | 5269840     | 97.65%  | 4666000     | 84.83%  |
| Patentes et Licences                            | 3424083     | 318.63% | 2893773     | 131.5% | 2670766     | 121.39% | 4053025     | 135.10% | 4321244     | 106.61% |
| Recettes non fiscales totales                   | 9819801     | 65%     | 10697265    | 68.61% | 48168747    | 102.65% | 26126619    | 97.67%  | 38260527    | 59.93%  |
| Droits et taxes sur services marchands          | 1078780     | 37.52%  | 616655      | 24.66% | 1337100     | 61.61%  | 1881075     | 105.67% | 1492750     | 51.07%  |
| Produits du patrimoine                          | - -         | - -     | 3000000     | 80.13% | - -         | 0%      | 1560000     | 50.73%  | 9555000     | 48.81%  |
| Produits des taxes et impôts indirects          | 7297521     | 67.69%  | 6098360     | 87.91  | 45403147    | 115.90% | 21270344    | 109.68% | 25601277    | 72.45%  |
| Expéditions des actes administratifs et amendes | 1443500     | 99.55%  | 982250      | 44.44% | 1428500     | 58.06   | 1415200     | 56.60%  | 1611500     | 26.79%  |

**Source** : Compte administratif de la commune extrait du PDC

**Légendes** : CFPB= Contribution Foncière des Propriétés Bâties

CFPNB= Contribution Foncière des Propriétés Non Bâties.

## 6.2 Equilibre financier de la Commune

L'analyse de l'équilibre financier de la commune repose sur deux (2) sections : le fonctionnement et l'investissement. La toile de fond de l'analyse est constituée par l'étude des équilibres budgétaires. Cette étude s'apprécie à travers l'épargne, la capacité d'investissement et la capacité de financement.

Le tableau ci – après présente l'équilibre financier de la Commune sur les cinq (5) dernières années.

**Tableau :** Equilibre financier de la commune pendant les cinq dernières années

| Année   | Budget section fonctionnement |                 |                                 | Budget section investissement |   |                 |  |
|---------|-------------------------------|-----------------|---------------------------------|-------------------------------|---|-----------------|--|
|         | Recettes<br>(1)               | Dépenses<br>(2) | Epargne<br>brute<br>$A=(1)-(2)$ | Recettes<br>(3)               | Capacité<br>d'investisse<br>ment<br>$B=A+3$ | Dépenses<br>(4) | Capacité<br>du besoin<br>de<br>financeme<br>nt $C=B-4$ |
| 1999    | 17407853                      | 17350700        | 57153                           | - -                           | 57153                                       | - -             | 57153  |
| 2000    | 18012038                      | 18001453        | 10585                           | - -                           | 10585                                       | - -             | 10585  |
| 2001    | 54888685                      | 54181515        | 707170                          | 510000                        | 1217170                                     | 510000          | 707170   |
| 2002    | 35449484                      | 34911315        | 538169                          | 3740000                       | 4278169                                     | 3740000         | 538169   |
| 2003    | 47247771                      | 46672231        | 575540                          | 501500                        | 1077040                                     | 501500          | 575540   |
| Total   | 172996831                     | 171117214       | 1879617                         | 4751500                       | 6631117                                     | 4751500         | 1879617  |
| Moyenne | 34599366,2                    | 34223442,8      | 375923,4                        | 950300                        | 1326223,4                                   | 1583833,3       | 375923,4   |

**Source :** Compte administratif de la commune extrait du PDC

Les ressources propres et les dépenses de la commune durant les cinq dernières années présentent pour chacune d'elles une évolution en dents de scie avec un pic en 2001 du fait de l'apport d'un ballon d'oxygène par l'Etat à la commune qui s'élève à 36.148.674 francs CFA. Cet appui financier de l'Etat a permis à la commune de faire face à ses difficultés de trésorerie. En effet, en 2001 les produits des taxes, impôts indirects et le reversement de la TVA par l'Etat à la communauté ont favorisé la croissance spectaculaire des recettes.

Après la récession de 2002, le budget a repris sa croissance du fait de la perception des produits du patrimoine. Cette croissance aurait connu une nette amélioration si par ailleurs les recettes des droits et taxes sur les services marchands n'avaient pas sensiblement chuté du fait de la mise en place tardive de la nouvelle Administration.

L'équilibre financier de la Commune de BOPA au cours des cinq dernières années est caractérisé par une épargne brute positive de un million huit cent soixante dix neuf mille six cent dix sept (1.879.617) F CFA. Cette observation vient justifier la grande importance accordée aux ressources de fonctionnement au détriment de celles d'investissement.

Ce résultat interpelle les autorités communales pour qu'une attention particulière soit accordée au budget d'investissement, car du budget de fonctionnement à celui d'investissement l'écart paraît trop grand.

## **CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE**

Les forces de la commune concernent la disponibilité des matières premières agricoles, des terres cultivables, d'un gisement de calcaire, de sites touristiques, etc.

Quant aux faiblesses, elles se résument à l'incivisme fiscal, à la non valorisation des ressources, aux produits moins compétitifs, etc...

S'agissant des opportunités, elles sont relatives à la disponibilité des appuis techniques et financiers aux producteurs par certaines structures et institutions financières, l'intérêt des touristes, l'exploitation prochaine du gisement de calcaire de Gbakpodji-Yègodoé, l'existence de la Radio FM- Ahémé qui influenceront positivement sur le développement.

Les menaces sont liées à l'inégale répartition des pluies, l'enclavement de la commune, la pénurie criarde en personnel et en équipement, la dégradation des berges du lac Ahémé et la méconnaissance des ressources de la commune.

Le tableau qui suit présente la problématique majeure de la commune. Il constitue les résultats des priorisations faites au cours des deux (02) ateliers «vision et orientations» lors de l'élaboration du PDC.

| <b>ATOUS</b>  | <b>FAIBLESSES</b>  | <b>OPPORTUNITES</b>   | <b>MENACES</b>   |
|---|--|---|--|
| Disponibilité des terres cultivables  | Faible rendement   | Disponibilité de l'appui technique et financier aux producteurs par le : (CeRPA, ONG, Projets, Programmes)            | Envahissement des terres par les imperata  |
| Reboisement intense   | Inexistence d'une politique forestière dans la commune         | Disponibilité de l'appui technique et financier de : (Projets, PADMOC, PIP, CeRPA, ABE, ONG)                          | Inégale répartition des pluies dans le temps et dans l'espace                                  |
| Production élevée de volailles  | Méconnaissance des techniques modernes d'élevage               | Appui technique et financier du CeRPA et des ONG  | Gel du recrutement du personnel d'encadrement. Difficulté d'écoulement des aulacodes et lapins |
| Pratique de pisciculture (Tohonou, Bopa, Agbodjijj)   | Non valorisation des trous à poissons                          | Disponibilité de l'appui financier etq technique du CeRPA, ONG, PADPPA, IDPECHE, CRUSTAMER IDE Pêche                  | Comblement du lac  |
| Existence d'un gisement de calcaire à Gbakpodji, Yègodoé.   | Non- valorisation des ressources                               | Présence du groupe HEDEINBERCEMENT pour l'extraction du calcaire  | Méconnaissance der toutes les ressources de la commune   |
| Matières premières disponibles (manioc, tomate, palmiers à huile ... source thermale ) dans les arrondissements de Bopa et de Agbodji calcaire à Gbakpodji- Yègodoé | Pourrissement fréquent des produits agricoles (tomate, manioc) | Intérêt du groupe HEDEINBERCEMNT pour l'exploitation du calcaire de Gbakpodji- Yègodoé                                | Enclavement de la commune  |
| Existence de compétence en matière de technologies appropriées de transformation  | Faible niveau de d'équipement de transformation                | Appui des ONG (ESAM, BUPDOS, ADJS, APAP, MFPSS), institutions de micro-finance (ASF, CLCAM, CREP, PAPME, CAEC, CeRPA) | Invasions des champs par les criquets  |
| Existence de plusieurs secteurs d'activités artisanales (la menuiserie, la  | Produits moins compétitifs                                     | Appui de BORNE FONDEN et de FENAB dans la formation artisanale  | Intervention des entreprises en BTP qui arrachent les marchés aux artisans                     |

| <b>ATOUS</b>   | <b>FAIBLESSES</b>   | <b>OPPORTUNITES</b>   | <b>MENACES</b>   |
|--|---|---|--|
| mécanique, la sculpture, la vannerie, la coiffure, la tresse, la couture etc....)  |   |   | autochtones  |
| Existence de quelques sites touristiques : le Belvédère à Bopakpindji ; l'hippopotame du fleuve Couffo ; la berge du lac Ahémé à Bopa et à Possotomè | Sites touristiques non aménagés.  | Nombre croissant de visiteurs nationaux et expatriés  | Dégradation des berges du lac Ahémé                                  |
| Existence d'un centre de jeunes et de loisirs plus ou moins équipé à Bopa  | Inexistence d'équipe organisées de jeux collectifs en général et du football en particulier | Présence des OONG (BORNE FONDEN) qui organisent et encouragent certaines activités de loisirs dans la Commune |  |
| Existence de nappes phréatiques riches en eaux potables  | Points d'eau potable insuffisants et inexistant dans certains villages et hameaux           | Service Départemental de l'Hydraulique du Mono à Lokossa (SDH-Mono)   | Zone des terres noires difficiles à forer par la main d'œuvre locale |
| Existence de quelques marchés dans la Commune (Lobogo, Ouassa-Kpodji et Sèhomi)  | Insuffisance d'équipement dans ces marchés  | Existence de structures d'octroi de crédits : ASF, CLCAM, ONASA, PADME, PAPME                                 | Taux d'intérêt élevé sur les crédits                                 |
| Existence de parcs de taxi-moto dans tous les arrondissements  | Impraticabilité des pistes surtout en période de pluie                                      | Existence de la radio FM- Ahémé   | Destruction des voies par érosions hydriques                         |
| Existence d'un centre  | Persistance du trafic et  | UNICEF existence d'un land  | Insuffisance de personnel et   |



## CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

| Communes | Filières                      | raisons  |
|----------|-------------------------------|--|
| Bopa     | Volailles et petits ruminants | Epanouissement du monde rural                                |
|          | Pisciculture                  | Améliorer le revenu des pisciculteurs                        |
|          | Cultures maraîchères          | Amélioration revenus, existence puits artésiens et bas-fonds |
|          | Maïs                          | Terres noires disponibles et fertiles                        |
|          | Palmier à huile               | Marché d'écoulement favorable                                |

Source : travaux en atelier le 02/02/2006 à Ouidah

| Communes | Filière levier  | Raisons  | Risques  |
|----------|-----------------|--|--|
| Bopa     | Palmier à huile | Terre noire fertile<br>Disponibilité de bas-fonds<br>Marché d'écoulement disponible<br>Transformations disponibles | Manque d'appui technique, surtout financier<br>Incendies de brousses répétées<br>Non maîtrise de la filière par l'Etat |

Source : travaux en atelier le 02/02/2006 à Ouidah

| Communes | Ressources et instruments   | Rôles des communes dans la mobilisation  |
|----------|---|--|
| Bopa     | Ressources humaines, terres fertiles cultivables, puits artésiens disponibles, union communale des producteurs/productrices disponible, personnel d'encadrement disponible mais en nombre insuffisant, réseau de chambre d'agriculture, équipements agricoles existants | Formation des producteurs, information et sensibilisation, recrutement personnel d'encadrement qualifié, recherche d'appui technique et financier des partenaires au développement |

Source : travaux en atelier le 02/02/2006 à Ouidah

## CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La vision de la Commune de Bopa à l'horizon 2025 traduit de façon simple et résumée les perspectives de la commune : « **EN 2025, BOPA EST UNE COMMUNE PAISIBLE, VIABLE, BIEN GOUVERNEE, OU L'AGRICULTURE ET LE TOURISME PROSPERENT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT OU CHAQUE CITOYEN A L'ACCES FACILE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE** ».

En fonction de cette vision, les orientations stratégiques de la commune découlent du scorage de la matrice d'orientations stratégiques qui est un tableau croisé des caractéristiques de l'environnement interne (forces et faiblesses) et de l'environnement externe (opportunités et menaces) de la commune. L'analyse de cette matrice a permis d'aboutir aux orientations suivantes :

### \* Options stratégiques internes

- 1) Valoriser l'existence de quelques sites touristiques pour saisir les opportunités : intérêt des touristes pour notre culture et le soutien des partenaires au développement afin de réduire l'enclavement de la commune.
- 2) Valoriser l'existence du gisement de calcaire de Gbakpodji -Yègodoé pour saisir les opportunités : exploitation prochaine du gisement de calcaire par HEDENBERCEMENT et l'appui des partenaires au développement afin de réduire l'enclavement de la commune.
- 3) Valoriser les terres cultivables disponibles pour profiter du soutien des partenaires au développement et de l'existence de la radio FM-Ahémé.
- 4) Encourager le reboisement intense pour profiter de l'appui des partenaires au développement afin de contourner l'inégale répartition des pluies dans le temps et dans l'espace.
- 5) Corriger l'impraticabilité des pistes surtout en période de pluie en profitant du soutien des partenaires au développement de manière à réduire l'enclavement de la commune.
- 6) Améliorer le taux de scolarisation en s'appuyant sur le soutien des partenaires au développement, la radio FM-Ahémé et le plan d'action sur le travail et la protection des enfants.
- 7) Eliminer la persistance du trafic et placement d'enfants en s'appuyant sur le Plan d'action sur le travail et la protection des enfants, la radio FM-Ahémé, la brigade territoriale et l'appui des partenaires au développement.

- 8) Renforcer la capacité en ressources humaines en profitant de l'appui des partenaires au développement pour réduire l'insuffisance en personnel et en équipement.
- 9) Corriger l'insuffisance en points d'eau potable en s'appuyant sur le service départemental de l'hydraulique et le soutien des partenaires au développement.
- 10) Valoriser les marchés de la commune en profitant de la brigade territoriale et en s'appuyant sur les partenaires au développement pour réduire l'enclavement de la commune.

**\* Options stratégiques externes**

- 11) Saisir la présence des partenaires au développement pour valoriser les terres cultivables, les sites touristiques et le gisement de calcaire de Gbakpodji Yègodoé afin d'améliorer l'état des pistes surtout en période de pluie et d'augmenter le nombre de points d'eau potable.
- 12) Exploiter l'intérêt des touristes pour notre culture aux fins de valoriser les sites touristiques, la connexion au site web de la Mairie et le gisement de calcaire pour améliorer l'état des pistes surtout en période de pluie.
- 13) Profiter de l'exploitation prochaine du gisement de calcaire de Gbakpodji - Yègodoé pour valoriser les sites touristiques afin d'améliorer l'état des pistes surtout en période de pluie.
- 14) Réduire l'enclavement de la commune par la valorisation des sites touristiques, du gisement de calcaire de Gbakpodji –Yègodoé et des marchés de la commune en améliorant l'état des pistes surtout en période de pluie.
- 15) Doter la commune en personnel et équipement en renforçant ses capacités en ressources humaines et en améliorant les rendements agricoles.
- 16) Réduire la dégradation des berges du lac Ahémé en s'appuyant sur le reboisement intense et la valorisation des sites touristiques.

## **CONCLUSIONS GENERALES**

Les observations et les modalités d'exécution de chaque activité qui auraient influencé l'atteinte des résultats prévus devront être mieux divulgués à travers les meetings populaires de compte-rendu, d'échanges réguliers avec les populations, les émissions radio et les publications sur les résultats atteints et les difficultés rencontrées ayant influencé la qualité des résultats ne doivent pas être occultées.

La mise en oeuvre de toutes ces actions implique l'adhésion de tous et exige de la part des autorités locales la mise en place d'un cadre institutionnel.